

**DANS CE NUMÉRO :**

**Perspectives économiques et sociales du monde d'après-guerre - Les crédits sterling, par Lackany bey - L'industrie du riz**

# LA REVUE D'ÉGYPTE

SAMEDI, 3 MAI 1947  
XXIème ANNEE, No. 768

## ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER<sup>3</sup>

### S O M M A I R E

	Pages
QUELQUES SUGGESTIONS POUR RENFORCER LA CONFIANCE REVENUE: par Charles Arcache .....	3
ACTUALITE LOCALE .....	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ETRANGER .....	6
L'INDUSTRIE DU RIZ .....	7
LES CREDITS STERLING (FIN) : par S.E. Lackany bey .....	8
AVENIR DE L'INDUSTRIE LIBANAISE : rapport des Industries avec l'Etat .....	9
L'ECONOMIE TURQUE EN QUETE D'APPUIS EXTERIEURS .....	10
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT .....	11
LETTRE DE PALESTINE .....	12
LA PAGE ITALIENNE .....	13
PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU MONDE D'APRES- GUERRE .....	14
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE .....	17
L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939 (FIN) .....	18
LES MARCHES INTERNATIONAUX .....	19
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET IMPORTATEURS DU ROYAUME D'EGYPTE: rapport .....	20
TEXTES OFFICIELS .....	21
LA SEMAINE COTONNIERE .....	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE .....	23
LA BOURSE DES VALEURS .....	24
LE MOUVEMENT MARITIME — LES BOURSES ETRANGERES .....	26
LES MARCHES DE GROS .....	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.  
Nouvelles sociétés

*Assurances*  
sur la vie

**L'UNION-VIE**

*LE CAIRE: 7, Rue Fouad 1er*  
*ALEXANDRIE: 2. Rue Debbané*



**ANGLO CONTINENTAL  
EQUIPMENT COMPANY**

London E.C. 4

PIÈCES DE RECHANGE  POUR MOTEURS DIESEL

et autres machines

*Agents Exclusifs :*

**B. HASSID & Co.**

39, Rue Soliman Pacha  
Le Caire

*A l'attention du gouvernement égyptien*

## Quelques suggestions pour renforcer la confiance revenue

LA confiance semble être revenue en Egypte. Il n'a pas fallu beaucoup pour la faire renaître et fleurir. Une petite intervention en Bourse, et voilà l'optimisme remplaçant le plus profond désespoir.

La psychologie des foules est ainsi faite. Elle est incompréhensible à l'individu. Mais dès que cet individu fait partie d'une foule, il devient moutonnier, en ce sens, qu'il suit, sans réfléchir, la tendance générale.

Depuis plus d'un an, l'Egypte traversait un véritable malaise économique. D'abord ce furent les arrivages massifs de marchandises commandées un peu au hasard par des personnes inexpérimentées. Les marchés furent engorgés par ces arrivages. Les prix baissèrent et des pertes importantes furent subies.

Ensuite, il y eut les troubles politiques. On se souvient encore de la grenade du cinéma "Miami", au Caire. Ses répercussions furent, psychologiquement, plus grandes que si l'on avait fait sauter un bloc d'immeubles. Les gens ne se sentaient plus en sécurité. Ils préféraient vendre plutôt qu'acheter, se demandant avec angoisse: que nous réserve demain?

A peine remontait-on le courant qu'il y eût le projet de loi sur les obligations Suez. Le Cabinet Sedky pacha estima utile, un jour, de saisir le Parlement d'un projet de loi qui, passant outre à quinze décisions judiciaires, déclarait que le franc-or des obligations Suez n'était que le franc égyptien, calculé à raison de P.T. 3,8575. Ce coup de massue asséné à l'économie égyptienne, renforça le mouvement de méfiance. Les gens — et surtout les capitalistes — se demandèrent: que va-t-il arriver puisqu'on ne respecte plus les décisions de justice?

On se ressaisissait lentement lorsque le député Atta Afifi bey présentait un autre projet de loi qui limitait le nombre de sièges qu'une personne pouvait occuper dans les conseils d'administration des sociétés anonymes. Le même projet de loi fixait à 75 pour cent, le nombre d'employés égyptiens que ces mêmes sociétés devaient avoir à leur service. Et l'on se demanda à nouveau: où allons-nous?

Si nous avons tenu à énumérer tous ces événements, c'est que nous estimons qu'il faudrait les éviter à l'avenir.

Tout le monde sait que le capital est fort timide. Il ne se montre que lorsque l'atmosphère est sereine. Il fuit à la première alerte et se terre à la première bourrasque.

Pour l'amener à s'investir dans les affaires, dans l'agriculture et l'industrie, il faut créer au capital ce climat favorable qui lui est essentiel.

Et ce climat peut être créé par une politique gouvernementale libérale. Il y a quelques jours, le service français de l'E.S.B., contrôlé maintenant par le ministère des Affaires Sociales, radiodiffusait une longue déclaration à l'adresse des Etrangers habitant ce pays, dans laquelle on leur disait nettement qu'ils n'avaient pas à craindre des mesures discriminatoires; que l'Egypte accueillait avec son hospitalité proverbiale tous ses hôtes. Cette déclaration, excellente en principe, doit être étayée par des actes.

Ainsi, à notre sens, le projet de loi sur les sociétés anonymes doit subir de profondes modifications — et nous espérons que le Sénat y veillera — pour donner des apaisements

non seulement au capital, mais à la multitude d'employés de nationalité étrangère, nés pour la plupart dans ce pays et y ayant toujours vécu.

Par exemple, le pourcentage d'employés égyptiens requis par la loi pourrait être réduit à cinquante pour cent. La période de transition, si on nous permet ce mot, pourrait être portée de deux à cinq ans. Cela donnerait aux sociétés anonymes le temps d'entraîner le personnel égyptien essentiel à la bonne marche des affaires. Et cela éliminerait, dans une certaine mesure, la discrimination dont sont frappés les employés étrangers qui se verront du jour au lendemain sur le pavé, privé de ressources et n'ayant aucun moyen de trouver du travail.

D'autre part, si le nombre de sièges d'administrateurs que peut occuper une seule personne était majoré, les capitalistes que, depuis le dépôt sur le bureau de la Chambre du projet de loi, s'abstiennent de créer de nouvelles affaires, reprendront courage et poursuivront la politique de développement des ressources du pays dans laquelle s'est engagée l'Egypte depuis la guerre.

Enfin, il serait nécessaire — et ceci est essentiel — de modifier la loi sur la nationalité égyptienne de façon à permettre aux Etrangers nés dans le pays ou y ayant séjourné depuis de nombreuses années, de devenir Egyptiens. De telles lois existent dans tous les pays du monde. Pourquoi en serait-il autrement en Egypte?

Il y a, d'autre part, le problème des sujets locaux, qui sont Egyptiens lorsqu'il s'agit des devoirs et Etrangers lorsqu'il s'agit des droits. Des dizaines de milliers de dossiers traînent dans les archives des services de la Nationalité au ministère de l'Intérieur. Les fonctionnaires n'arrivent pas à les examiner tous. D'un autre côté, il manque à la plupart de ces dossiers certains documents qui remontent à trente, quarante ou cinquante ans et qu'il est matériellement impossible d'avoir.

Dans la situation actuelle, la plupart de ces Egyptiens ne pouvant prouver, conformément à la loi, leur nationalité égyptienne sont des apatrides, c'est-à-dire des sans-patrie à qui le gouvernement égyptien délivre, lorsqu'ils veulent voyager, des laissez-passer qui ne leurs donnent même pas droit à la protection des consulats égyptiens à l'étranger. Ces documents peuvent d'ailleurs être retirés alors que le "sujet local" se trouve en voyage. Cela empêche bien des gens de quitter le pays, pour un voyage d'affaires ou d'agrément.

La loi doit être modifiée de façon à permettre à ces milliers de "sujets locaux" de devenir des citoyens égyptiens dans toute l'acceptation du terme.

C'est ainsi — et non pas des commentaires radiodiffusés — que l'on maintiendra la confiance dont l'Egypte a besoin pour prospérer.

Si nous avons abordé aujourd'hui un sujet qui pourrait paraître politique plutôt qu'économique, c'est que nous estimons que les deux problèmes — le problème économique et le problème politique — ne forment qu'un. Car une politique saine fait une économie saine. Et une économie libérale et forte renforce la situation politique d'un pays.

Charles ARCACHE.

# Actualité

## ECONOMIE

### OPINIONS SUR LES CREDITS STERLING

Traitant des perspectives pour l'Egypte de se procurer les dollars nécessaires pour payer ses importations des Etats-Unis, Mahmoud el Darwich bey, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, a déclaré que "le gouvernement égyptien devra demander au gouvernement britannique de laisser à l'Egypte une partie de ses crédits sterling et de permettre la conversion d'un certain montant en devises rares".

Mahmoud el Darwich bey a fait cette déclaration en réponse à un questionnaire qui lui avait été soumis au sujet de la situation qui se produira après le 15 juillet, lorsque l'accord anglo-égyptien sur les devises rares viendra à expiration.

En vertu de cet accord, l'Egypte a le droit de se procurer chaque mois 1.000.000 de livres sterling en dollars ou en tout autre devise rare.

Par ailleurs le correspondant du "Financial Times" au Caire écrit que l'Egypte craint de ne pas avoir après le 15 juillet, les dollars dont elle a besoin.

Commentant ensuite une déclaration de Mahmoud el Darwich selon laquelle l'Egypte doit demander à la Grande-Bretagne la conversion d'une partie des créances sterling en devises rares, le correspondant du journal écrit :

"Les économistes pensent que

la balance commerciale de l'Egypte en ce qui concerne ses relations avec les pays du bloc dollar, n'est pas à son avantage. Dans ce domaine elle est donc dans une mauvaise situation Mahmoud el Darwich a déclaré que l'Egypte peut par l'accord anglo-américain convertir les versements sterling en n'importe quelles devises rares. Ceci n'est vrai que pour les opérations courantes car la Grande-Bretagne n'est pas tenue d'avoir ces devises rares".

Le correspondant de l'"Ahram" à Londres mande que le "Financial Times" commente dans son dernier numéro, la crainte suscitée par l'approche du 15 juillet, date à laquelle les crédits sterling pourront être convertis en autres devises.

— Cette crainte, écrit le journal, n'est justifiée que dans certaines limites. La situation générale en ce qui concerne les versements britanniques à l'étranger est claire. Mais il existe des lacunes vitales dans le système actuel de versement qu'il faut combler. Il faut entamer des pourparlers avec l'Egypte non seulement sur la balance des créances sterling mais aussi sur les bases de versements entre les autres pays du bloc sterling, à partir du 15 juillet. Si un rapprochement entre les points de vue n'est pas possible à la date indiquée, les autorités britanniques devront prendre une mesure franche, de son côté, en donnant une solution provisoire, à cette date.

### LES ACTIONS DU CANAL DE SUEZ DETENUES PAR L'ANGLETERRE ET LES CREDITS STERLING.

D'après l'"Akhbar el Yom" la délégation égyptienne chargée de discuter le problème des crédits sterling aurait présenté une demande tendant à ce que l'Angleterre cède à l'Egypte ses actions du Canal de Suez, comme était une des solutions projetées pour le règlement de ces crédits.

### LES AGRUMES TARIFES POUR LA SAISON PROCHAINE

Des pourparlers sont actuellement en cours entre le ministère du Commerce et de l'Industrie et le ministère des Finances, en vue de continuer à tarifier les agrumes, au cours de l'année prochaine. Le ministère des Finances publiera un communiqué à ce sujet, à l'intention des négociants en gros de cet article, afin qu'ils prennent toutes leurs dispositions à ce sujet, notamment quant à la location des vergers.

### Après-demain UNE IMPORTANTE REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Au cours de sa prochaine réunion, le Conseil des ministres examinera un certain nombre de projets de décrets-lois ayant trait au commerce et à l'industrie.

Nous en donnons la liste complète :

1. — Projet de décret-loi portant augmentation du droit de timbre sur les titres et obligations.

2. — Projet de décret-loi abrogeant la loi 94 de 1943, relative à l'impôt du transfert sur l'achat des titres.

3. — Projet de décret-loi modifiant la loi No. 2 de l'année 1939, relative à la prohibition de l'importation du tabac soudanais en Egypte et son écoulement dans le pays.

4. — Projet de décret-loi modifiant la loi sur les tabacs fretalés.

5. — Projet de décret portant réglementation du commerce de l'eau-de-cologne, ainsi conçu :

"L'eau-de-cologne ne pourra être importée, vendue, exposée mise en vente, à moins qu'elle ne porte l'indication de la proportion de l'alcool qu'elle renferme, calculé à base du volume, au degré de température de 15 degrés centésimaux. La proportion de l'alcool ne doit pas être inférieure aux 50% du total du volume du liquide.

6. — Note du ministre du Commerce et de l'Industrie sur l'exportation des cotonnades.

7. — Note du ministre du Commerce et de l'Industrie levant saisie sur les productions des petits métiers mécaniques de tissage.

8. — Projet-loi modifiant la loi sur la pêche et la navigation dans les lacs et les eaux intérieures égyptiennes. Canal de Suez y compris.

9. — Note du ministre des Affaires Etrangères ayant trait à la participation de l'Egypte au Congrès International des Bois devant se tenir prochainement en Tchécoslovaquie.

10. — Projet de décret-loi modifiant l'article 45 de la loi No. 38 de l'année 1941, sur les établissements publics.

### LES VOYAGEURS A L'ETRANGER ET LES DEVICES RARES

Le ministère des Finances aurait décidé de n'accorder des devises rares qu'aux seuls malades partant pour les Etats-Unis ou pour la Suisse, afin d'y suivre un traitement.

### Dans les assurances maritimes

Une récente circulaire émanant de l'Institute of London Underwriters informe les Agents d'assurances d'avoir à se dispenser de réclamer de leurs clients exportateurs de coton, un certificat spécifiant que le coton devant être assuré contre les risques de "Country Damage" (dommages résultant d'un séjour en plein air) a été pressé dans un Etablissement de pressage à Alexandrie et a été entreposé dans des conditions appropriées jusqu'avant l'embarquement.

Il est toutefois recommandé aux Agents de s'assurer que les cotons à exporter ont été, depuis leur pressage, entreposés dans des chounahs appropriées.

De cela, il y a lieu de conclure que des quantités infimes de coton des anciennes récoltes sont encore entre les mains de quelques particuliers; par ailleurs les Autorités britanniques ayant restitué les chounahs qu'elles occupaient dans le quartier de Minet El Bassal, les conditions d'entreposage redeviennent normales.

Communication faite par Messrs, Aghion & Stuzzi, Agents d'Assurances.

Near East pharm. and commercial Cy

**RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** tenue le Samedi 29 Mars 1947 à 10 heures a.m. au Siège de la Société, 5, Rue Chawarbi Pacha, au Caire sous la Présidence de S.E. AHMED HELMI PACHA, Président de la Société.

1) L'Assemblée approuve les comptes et bilans arrêtés au 31 Décembre 1946 et fixe le dividende à distribuer à P.T. 80. par action, net d'impôt, en laissant au Conseil le soin de fixer la date de sa mise en paiement.

2) L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs de leur gestion.

3) L'Assemblée nomme Mr. MAURICE DABBAH censeur pour l'exercice 1947 et fixe ses émoluments à L.E. 120.-

4) L'Assemblée ratifie la nomination de Mr. GEORGES JACQUES BEINISCH comme Administrateur Délégué.

### La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois  
Egypte : P.T. 150 P.T. 80  
Etranger : £ 2 £ 1,20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galat — Tél. 49000  
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366  
Alexandrie

Rédacteur en Chef :  
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :  
Me. Ch. ATALLA

# locale

## ET FINANCES

### COMMERCE

#### LES IMPORTATIONS

##### Les conserves alimentaires

Le ministère des Finances avait promulgué en 1944 un décret-loi autorisant le gouvernement à réquisitionner toute marchandise importée sans permis. Mais jusqu'ici, le sous-secrétariat à l'Approvisionnement avait passé outre à cette mesure pour encourager les importateurs et d'aider à la baisse des prix.

Informé dernièrement que ces commerçants avaient importé de Norvège et du Canada une grande quantité de produits alimentaires en conserves sans permis, le sous-secrétariat a décidé de les réquisitionner.

Les importateurs se sont réunis jeudi à la Chambre de Commerce d'Alexandrie pour étudier la question. Estimant que le Canada et la Norvège ont levé les restrictions sur les exportations et qu'il est dans l'intérêt général que l'importation soit libre en Egypte, les importateurs ont décidé de soumettre une note dans ce sens au ministre des Finances.

##### Les produits laitiers

Le Bureau du contrôle de l'importation au ministère des Finances communique que tous les produits laitiers, à l'exception du beurre et du fromage d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pourront être importés sans permis, à la condition qu'ils soient importés des pays mentionnés dans l'arrêté ministériel No. 88 de l'année 1946, publié dans le "Journal Officiel" No. 113 du 31 novembre 1946.

##### Les céréales

L'Organisation Internationale des Vivres avait décidé d'accorder à l'Egypte 54.000 tonnes de maïs et de 10.000 tonnes de blé en échange de quantités analogues de riz égyptien.

Les autorités compétentes ont été informées que la première cargaison de céréales destinée à l'Egypte est actuellement en route pour Alexandrie. Cette cargaison est constituée par 8.000 tonnes de maïs. Elle arrivera probablement le 8 juin en Egypte.

##### Le bois

De grandes quantités de bois sont arrivées dernièrement de certains pays producteurs. Voici les derniers arrivages:

600 grandes pièces de Suède.  
9.882 pièces de bois de pin du Canada.

312 mètres carrés de bois de noyer.

98 tonnes de bois d'Italie.  
8 tonnes de bois de placage de France.

##### Le cacao

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a été pressenti par le ministère des Affaires Etrangères que l'Organisation Internationale des Vivres, dépendant de l'ONU a fixé le quota de l'Egypte en cacao à 1.010 tonnes, pour la période allant jusqu'au mois de septembre prochain.

Cet article sera importé du Brésil, des pays de l'Afrique Britannique de l'Ouest, des pays de l'Afrique Portugaise, des pays de l'Amérique Latine et enfin de Ceylan.

#### LES EXPORTATIONS EGYPTE-SOUDAN

Certains journaux avaient publié la semaine dernière une nouvelle selon laquelle les exportations égyptiennes pour le Soudan avaient été suspendues.

Le ministère des Finances a publié à ce sujet un communiqué officiel que nous reproduisons ici :

Au cours de ces dernières années, l'Egypte avait réparti les exportations au Soudan en 4 quotas trimestriels. Cette règle ayant été également appliquée cette année, le ministère des Finances a déjà délivré les permis relatifs au premier trimestre. C'est ainsi que l'exportation se poursuit actuellement sur la base de ces permis.

Les permis relatifs au second trimestre sont encore soumis à l'approbation du ministère.

Le ministère n'a nullement l'intention de renoncer à sa politique tendant au ravitaillement du Soudan par les produits égyptiens, après établissement des règles assurant la distribution de ces produits à ceux des habitants soudanais qui en auraient besoin.

D'autre part le gouvernement soudanais a publié le communiqué suivant après l'arrêt des exportations d'Egypte au Soudan.

"Des précisions furent demandées au Caire, au sujet de l'arrêt des exportations d'Egypte au Soudan, à Chélal. Le ministère du Ravitaillement n'était pas au courant de la mesure, mais renseignement pris, on apprend que cette décision a été prise par le ministère des Finances, afin de pouvoir établir si le nombre des permis d'exportations émis jusqu'à présent ne dépasse celui prévu par le quota pour une durée de 3 mois. On pense que le trafic des marchandises reprendra sous peu.

#### LES SACS

D'après notre confrère "Al Mokattam" le sous-secrétaire d'Etat à l'Approvisionnement a décidé de ne permettre l'exportation des sacs que s'ils contiennent uniquement du coton, de l'oignon ou du henné. Toutefois les intéressés peuvent exporter des sacs contenant d'autres articles, à condition de verser aux Douanes, un dépôt à titre de cautionnement en garantie de la restitution de ces sacs vides ou de l'importation d'une quantité égale des sacs vides, en dehors du quota permis.

#### LE CIMENT

A la suite de la crise du ciment en Egypte, le ministère du Commerce et de l'Industrie examinera la question de l'exportation du ciment en vue de remédier à cette crise. La quantité de ciment autorisée pour l'exportation à l'étranger était de 1.500 tonnes. On croit savoir que l'exportation de cette quantité sera interdite.

#### LES CIGARETTES

Un Comité s'est réuni dernièrement au ministère du Commerce et de l'Industrie, en vue d'étudier une doléance, soumise par les propriétaires de fabriques de cigarettes égyptiennes, tendant à demander aux gouvernements étrangers, d'avoir à réduire leurs droits douaniers sur les cigarettes égyptiennes, contre réduction des droits d'importation sur les cigarettes étrangères.

"L'Etablissement IDEAL"

**C. ANGELOGLOU & Co.**

15, rue Galal Imm. Setton, Tél 42532-46915

PEUVENT VOUS FOURNIR :

TOUTES ETIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE

sur papiers doré, argenté, chromo, cuir,

simple, en 2-3 couleurs

TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés

ou simples

Prime : Pour tout achat de 100 bobines

de 250 m. GRATIS :

Une machine EXPRESS pour leur emploi.

## D'une semaine à l'autre

# La politique en Egypte et à l'étranger

### LA QUESTION PALESTINIENNE

Voici, depuis lundi, le problème palestinien en plein débat à l'O.N.U. Sous la présidence de M. Aranha, la commission d'organisation s'est réunie plus d'une fois pour étudier l'ordre du jour. On sait que la Grande-Bretagne avait demandé, appuyée par les Etats-Unis, que soit formée une commission d'enquête qui se rendrait, encore une fois, en Palestine pour recueillir des documents, des impressions et des témoignages. D'autre part, les délégations arabes avaient demandé, chacune à son tour, qu'un débat général portât sur l'ensemble de la question — seul moyen de vider un abcès qui a considérablement grossi. Au cours des trois ou quatre journées de discussion, les deux thèses se sont affrontées. Au surplus, l'on a réclamé que les principaux intéressés, c'est-à-dire: les Juifs et les Arabes de Palestine soient eux-mêmes représentés. Pour des questions de procédure et de forme, une telle suggestion devait être repoussée.

Comme l'avait déclaré judiciairement un poste clandestin de radio en Palestine, les débats de l'O.N.U. devaient notablement servir à démasquer plus d'une politique. En effet, nous avons pu, au cours des discussions de la commission d'organisation de l'assemblée générale, relever l'attitude de certains délégués qui ont soutenu ouvertement un point de vue ou un autre et qui, au moment du vote, se sont prudemment abstenus. Tel fut, par exemple, le comportement décevant de M. Gromyko qui s'est prononcé en faveur de l'inscription, à l'ordre du jour, de l'étude du fond même du problème palestinien et qui, pourtant, a préféré ne pas se prononcer au moment où l'on a eu besoin de sa voix. Pour ce qui est des autres nations, comme par exemple la France et les Indes qui connaissent si bien nos problèmes arabes et proche-orientaux, nous ne comprenons pas, non plus, leur attitude, soit abstentionniste soit, pour la France, franchement défavorable. Faut-il croire qu'à Lake

Success comme à Genève la comédie continue, que les marchandages se poursuivent, que c'est dans les coulisses et seulement dans les coulisses que se nouent et se dénouent les intrigues ? Ce n'est pas avec tout cela que l'on affrontera les graves problèmes qui se poseront encore longtemps à un monde qui sort d'une terrible guerre.

### UNE DECLARATION

#### "PREALABLE"

### DE LA GRANDE-BRETAGNE

Et l'on peut même se demander pourquoi la Grande-Bretagne a posé le problème palestinien à l'O.N.U., pourquoi on a mobilisé tout ce monde et soulevé toutes ces opinions lorsque, d'ores et déjà, et en dépit des sympathies qu'on s'est ménagées, il se trouve un porte-parole du Foreign Office ou de la délégation britannique, pour déclarer que: "La Grande-Bretagne acceptera la décision de l'O.N.U. sur la Palestine, quelle qu'elle soit, mais cela ne veut pas dire nécessairement que la Grande-Bretagne la mettra à exécution" (?) Pourquoi de telles hésitations?

Faut-il donc renoncer à comprendre ce qui se passe là-bas? Faut-il croire que le comité d'enquête réclamé par les Anglais, appuyé par les Grandes Puissances, à l'exclusion de l'U.R.S.S. abstentionniste, n'est qu'une manœuvre ou encore un moyen dilatoire ? Et cela est-il vraiment dans l'intérêt de la sécurité mondiale?

### LA SITUATION

#### EN EGYPTE

Quoi qu'il en soit, il sembla qu'on n'ait pas eu tort, ici, de retarder, pendant quelque temps, l'envoi de la plainte égyptienne à l'O.N.U. Les débats sur la Palestine, les manœuvres, chique-naudes et autres byzantineries auxquelles ils ont donné lieu, auront servi à la novice délégation égyptienne à comprendre dans quel climat et atmosphère se déploie là-bas les activités de la justice internationale. Il était bon, certes, il était patriotique, aussi de vouloir hâter le dépôt

de la plainte sur le bureau de l'O.N.U. Mais on ignorait la technique et la procédure du Conseil de sécurité et pour un peu de précipitation on aurait tout compromis. Que le gouvernement actuel ait sciemment (comme le prétend certaine presse) ou involontairement lambiné, le résultat de ce trainaillement n'a pu qu'être profitable au pays.

Mais entretemps, il est toujours question de certaines rumeurs portant notamment sur une médiation américaine. Les négociations anglo-égyptiennes se poursuivraient d'après "Al-Kotla" à New-York...

Quant à la présidence de la délégation qui doit partir, on parle toujours de la confier à Wacyf Boutros Ghali pacha dont nous avons affirmé, dans notre dernière chronique, la candidature et l'acceptation par lui de cette candidature. Il semble toutefois que Wacyf pacha ait rencontré auprès des milieux wafdistes, dont il est un des "anciens", des difficultés qu'il s'efforce d'aplanir. S'il n'y parvient pas, il renoncera vraisemblablement à la mission qu'on lui confie et ce serait le Président du Conseil lui-même qui présiderait la délégation. Telles sont les nouvelles en fin de semaine. Jusqu'en dernière heure, elles demeurent invariées.

### ETRANGERS ET EGYPTIENS

Il est réconfortant d'entendre l'E.S.B., institution officielle, déclarer en français: "Mohamed-Aly et ses descendants, tous souverains éclairés, avaient réalisé combien les apports et les

échanges sont nécessaires à toute vie nationale qui se veut progressive. Ils ont ouvert très grandes les portes de l'Egypte à ceux-là qui venaient dignement, loyalement, collaborer avec l'Egypte pour un essor dans la ligne du vrai progrès. Et Farouk comme Fouad, et comme les autres, premiers gardiens vigilants de la dignité nationale, ont donné le ton de l'hospitalité qui fait que, lorsqu'on reçoit bien un étranger, on n'en est pas moins grand et on ne cesse pas d'être soi-même". Ainsi les Egyptiens comprennent-ils les étrangers. Mais toute compréhension doit être réciproque et les étrangers doivent faire, dans ce domaine, encore un certain effort.

### L'ANNIVERSAIRE DE LA

#### DE LA MORT DU ROI FOUAD

S.M. le Roi Farouk, qui a le vrai sens monarchique, a pour la mémoire de Son Père, un culte profond. Chaque année l'anniversaire de la mort du roi Fouad Ier. est célébré avec un certain faste. Cette année, cet anniversaire a coïncidé avec "le Jour de la Science" et ceci a donné au Souverain l'occasion de remettre aux lauréats les prix Fouad Ier et aux diplômés, avec mention, de l'Université, leurs diplômes. Parmi les premiers, nous sommes heureux de pouvoir compter Me. Zohair Garranna bey qui réunit en lui un grand juriste, un grand avocat, un grand patriote membre du parti nationaliste — et une intelligence ouverte, amie de l'Occident.

### LE NOUVEAU SEMAINIER

### ERRATUM

Quelques coquilles se sont glissées la semaine dernière dans le rapport de l'Egyptian Delta Land Cy. Nous prions nos lecteurs de corriger comme suit:

Pour la date de l'Assemblée Générale au lieu de mercredi 30 avril 1947, il faut lire le vendredi 9 mai 1947.

Au paragraphe "De ce solde, le Conseil d'Administration recommande le paiement d'un dividende de P.T. 13 par action, moins l'impôt égyptien, ce qui absorbera la somme de L.E. 498.147 m/ms à être reportée", il faut lire "L.E. 64326.990 m/ms laissant la somme de L.E. 498.147 m/ms à être reportée".

Au paragraphe "Les recettes de la vente du bois d'arbres et des vergers ont atteint cette année la somme de L.E. 702.310 m/ms" il faut lire L.E. 5702.310 m/ms.

Au paragraphe "Nous avons vendu 2 des villas modernes, nouvellement construites en réalisant L.E. 15.800 pour le terrain et les constructions, il faut lire "à L.E. 15800 pour le terrain et les constructions".

## NOS INDUSTRIES

# L'Industrie du Riz

La culture du riz s'étend de plus en plus en Egypte, particulièrement dans la zone du Delta où l'irrigation des rizières est plus aisée. La superficie de la terre cultivée en riz varie continuellement, elle dépend de la quantité d'eau disponible. En 1942, elle a atteint plus de 672,850 feddans, en 1945 elle est arrivée à 700.000 feddans environ. Le rendement de 1945 était de 800.000 daribas de riz. Cette quantité n'avait jamais été atteinte auparavant, elle dépasse de plus de 50.000 daribas les besoins locaux. Notre riz devient donc une source de plus en plus importante du commerce d'exportation.

**Le riz subit plusieurs opérations successives aux usines. Tout d'abord le grain est séparé de son écorce, puis, dans certaines usines importantes, il est séché s'il y a nécessité. Après cette première étape c'est le nettoyage, le décortiquage, le mondage et l'apprêt.**

Le riz est récolté sous forme de grains couverts d'une écorce dorée. La première opération consiste à séparer le grain de riz de la péricarpe qui le couvre. Cette enveloppe est plutôt plastique et facilement détachable.

Vient ensuite le séchage. En général le séchage a lieu juste après la récolte, aux champs mêmes, par le soleil et le vent. Quelques grandes rizeries le pratiquent par l'air chauffé artificiellement. En réalité cette opération ne se fait que pour la dernière partie de récolte qui est trop humide pour pouvoir être décortiquée sans trop de pertes. Le degré de séchage ou de chaleur nécessaire dépend du degré d'humidité. L'excès pourrait causer plus d'inconvénient que l'humidité.

Après cette seconde opération le riz est toujours chargé de plusieurs impuretés; de la paille, de la terre, de la poussière, et d'autres corps étrangers. Il est indispensable par conséquent de nettoyer le riz avant de le décortiquer. Une série d'appareils garantissent un nettoyage parfait, des épierreurs et des tôles perforées à différentes ouvertures, permettent de recueillir toutes sortes d'impuretés.

Malheureusement nous ne possédons en Egypte qu'un petit nombre de métiers mécaniques pour le nettoyage du riz. Un petit nombre de métiers usines procèdent à cette opération par l'intermédiaire d'appareils peu adéquats. C'est pourquoi le riz égyptien contient, par rapport au riz étranger, une grande proportion d'impuretés.

Le décortiquage a pour but de libérer le grain de riz de son épiderme qu'il déchire partiellement. Il existe plusieurs variétés de machines pour exécuter cette opération, mais la plupart des rizeries adoptent une méthode encore primitive.

Après le décortiquage, le riz est encore recouvert d'une écorce brune. C'est par le mondage ou polissage qu'on obtiendra le riz blanc. Celui-ci quoique séparé de ses impuretés en reste mélangé. Par un nouveau et dernier nettoyage le riz est recueillie à l'état pur.

Enfin, c'est l'apprêtage qui consiste à colorer le riz, on à lui donner un aspect plus avenant, ou enfin le protéger pour la période d'emmagasinage. Ce n'est qu'après cette dernière opération que le riz est placé dans des sacs en jute et vendu sur le marché.

**Pour le battage du riz il existe en Egypte à l'heure actuelle plus de 260 usines qui produisent environ 355.000 tonnes par an. Cet accroissement du rendement provient de l'exploitation intensive durant la période de guerre.**

**Nos principales usines sont les suivantes: The Egyptian Rice and Flour Mills, The Egyptian Delta Rice Mills, Cohen's Rice Mill, Sharkieh Stareh and Rice Mills Fact., Rosetta and Alexandria Rice Mills, Rizerie Egyptienne Moderne, Marzouk, Saleh, Tawil, Ste. H. Sabri Pacha and Wasfi frères, etc., etc.**

Les différentes variétés produites sont le riz brut ou paddy, le riz blanc ou le riz complètement mondé, et enfin le son de riz.

favorable aux rizeries, l'humidité et les facilités d'irrigation ment régulier. Sa production aujourd'hui est du double de celle d'avant-guerre.

Les méthodes employées demeurent cependant de réelles entraves. Si en effet l'Egypte importait des machines modernes, sa production serait améliorée et bien plus abondante.

Durant la période de guerre toutes nos machines ont été soumises à un rendement intense. Elles ont pu incontestablement fournir au pays les quantités qu'il exigeait, elles ont même dépassé les besoins locaux.

Mais à l'heure actuelle notre outillage semble exténué et nécessite un renouvellement urgent, d'autant plus que l'Egypte commence à exporter ce produit dont le commerce se développera sans doute de jour en jour. La zone du Delta est favorable aux rizeries, l'humidité et les facilités d'irrigation en sont les principaux facteurs.

Il est à espérer par conséquent qu'au cours des ces premières années qui suivent la guerre l'Egypte pourra s'installer une industrie moderne du riz et sera en mesure de fournir des meilleurs qualités de ce produit à l'Egypte et à

l'Etranger.

M.H.

## L'assemblée générale extraordinaire de la Farghaly Cotton and Investment Co.

L'assemblée générale extraordinaire de la Farghaly Cotton and Investment Company eut lieu vendredi 18 avril 1947, sous la présidence de S.E. Mohamed Farghaly pacha. Etaient également présents: Chérif Sabri pacha, vice-président de la Société et les administrateurs suivants: Mahmoud Choucri pacha, Mohamed Charara pacha, Sir Alexander Keown-Boyd, Ali Ahmed Farghaly bey, Abdel Aziz Ahmed Farghaly bey et M. Edouard Argi. 430.050 actions donnant droit à 86.010 voix étaient présentes ou représentées.

Le rapport du Conseil fut déclaré comme lu. Plusieurs actionnaires demandèrent à ce qu'il soit acté au procès-verbal qu'ils demanderaient à jouir des mêmes bénéfices que les Domaines de Siouf au cas où le procès intenté par cette dernière, sur une question d'actions, était gagné.

Farghaly pacha tout en déclarant qu'il accèderait leurs demandes précisa qu'il n'y avait pas de procès contre la Farghaly Cotton and Investment Co. Il s'agit d'un procès d'actionnaires n'ayant rien à voir avec la Société elle-même.

Un autre actionnaire déclara qu'il estimait que puisque la Société avait été constituée pour acheter les activités de la Maison Ahmed Farghaly bey, il eut fallu se conformer au décret du 3 Juin 1906 qui stipule que les activités auraient dû faire l'objet d'une estimation par des experts.

Mtre. Padoa répondit que le capital de la Farghaly avait été versé en espèces que les achats des activités en question eurent lieu par la suite et que par conséquent le décret signalé par l'actionnaire ne s'appliquait pas en l'occurrence.

L'ordre du jour fut ensuite voté à l'unanimité moins les voix de deux actionnaires, dont l'un représentait 5 voix et l'autre 20.

M. Filus tint à féliciter le Conseil d'Administration et à lui dire que tous les actionnaires espéraient que la Société sous l'impulsion de ses dirigeants ferait d'excellentes affaires.

En le remerciant Mohamed Farghaly pacha déclara qu'en six mois, la Société avait fait des affaires (turnover) se chiffrant à plus de 7 millions de livres, ce qui est, estimait-il, un véritable record.

Signalons que sur les 430.050 actions présentées ou représentées, Farghaly pacha en possédait seul 255.000, alors que 170.000 autres appartenaient aux autres membres du Conseil. Les actions du public ne dépassaient pas 7.000. Enfin, il y a lieu de préciser que de nombreuses autres actions, non représentées à la séance du 18 avril, appartiennent à la famille Farghaly, Mohamed Farghaly pacha n'ayant pas voulu accepter de pouvoirs.

# LES CREDITS STERLING

par S.E. SANY LACKANY BEY

## \*Conférence prononcée le 2 Avril 1947 à l'Oriental Hall

Après avoir exposé techniquement le problème des crédits sterling, S.E. Lackany bey discute dans la dernière partie de sa conférence dont le texte suit, les arguments avancés par l'Angleterre en faveur d'une réduction de ces crédits.

\*\*\*

L'attitude de l'Angleterre dans cette affaire nous rappelle une personne qui déposerait ses livres au tribunal et qui aurait l'intention d'aboutir à un concordat. Mais l'attitude de nos débiteurs est encore plus délicate que celle d'un commerçant qui a arrêté ses paiements!

Car, tout ce que demande la personne qui a arrêté ses paiements c'est un désistement de la part de ses créanciers — désistement entier ou partiel — et c'est ainsi que ses dettes se trouvent réglées par l'accord des créanciers. Mais ce qui est inconcevable et n'a jamais été imaginé, c'est qu'un débiteur, non seulement demande à ce qu'on se désiste de la créance, mais réclame! au surplus, un bonus!...

Le fait déjà que les crédits sterling demeurent tels qu'ils sont sans qu'intervienne de la part de l'Egypte un nouveau désistement, constitue, en lui-même, un geste amical et généreux de notre part. Car si l'Egypte devait se désister d'une partie de ses crédits, nous nous trouverions en présence d'un double désistement et ce, étant donné le fait que ces crédits en demeurant inconvertibles et évalués à un taux officiel purement imaginaire et tout à fait différent du taux réel les constituant une perte matérielle considérable par la différence entre les deux taux...

Le problème des crédits sterling est passé par trois phases: la première correspond à l'accumulation des crédits sans que l'on prévoie comment ils seront réglés, car enfin, de toute manière, ces crédits devaient être réglés, même si aucune intervention quelconque, ne devait avoir lieu. Ce règlement devait se faire par l'achat de marchandises et aurait duré longtemps... C'est pourquoi, à Bretton Woods, nous avons demandé que le règlement des crédits se fasse plus rapidement... Or, tout ce que nous avons pu obtenir à Bretton Woods, ça été une promesse de la part de la délégation anglaise — promesse officielle actée aux procès-verbaux de la Conférence — d'après laquelle l'Angleterre enverrait une délégation en Egypte pour étudier la question et arriver à une solution satisfaisant les deux parties. C'est la deuxième phase.

Le sens de cette promesse, étant donné les circonstances dans laquelle elle a été faite, comporte, de la part de l'Angleterre, l'intention, en principe, de faciliter les choses à l'Egypte et de hâter leur règlement. Mais quel a été le résultat de tout cela? Le résultat en a été de faire rentrer le problème dans sa troisième phase qui nous a fait reculer de beaucoup puisque l'on nous a demandé de nous désister d'une partie des crédits.

Et maintenant essayons de réaliser la situation. Si nous acceptons de nous désister comme on nous le demande, comment se ferait un tel désistement et ce soit qu'il porte franchement sur une partie des crédits, soit qu'il prenne la forme d'une transformation partielle de ces crédits en dollars, etc. etc... Eh, bien! le moyen le plus sommaire serait de procéder purement et simplement à une confiscation rien que par un trait de plume et c'est là une procédure vicieuse car, surtout du point de vue anglais, elle pourrait porter atteinte à la bonne réputation de l'Angleterre, de ses marchés et de ses banques. Certes, l'Angleterre peut hésiter devant une telle solution quasi inconcevable, mais n'oublions pas que d'après certains journaux, le ministre des Finances britanniques a menacé les membres du bloc sterling de les exclure de ce bloc s'ils refusaient de se désister de leur crédits.

Voyons un autre moyen: il consiste en ce que le gouvernement égyptien, se substituant à ses ressortissants et résidents,

paye à l'Angleterre une somme équivalente au montant du désistement à condition que cette somme soit récupérée par les autorités égyptiennes sur la fortune de l'ensemble de la population.

Mais quels sont les arguments que présente les Anglais en faveur du désistement? Ils ont dit, ce que l'Egypte a pu obtenir des dollars grâce aux accords conclus par le ministère des Finances et Londres dans une proportion qui a permis d'augmenter le volume de notre commerce avec les Etats-Unis. Or, c'est là un faux argument car, dans le commerce, ce qui compte ce n'est pas le volume de l'importation ou de l'exportation avec un pays déterminé, mais l'ensemble des échanges avec toutes sortes de pays.

On a dit, d'autre part, qu'un tel désistement constituerait de notre côté une contribution à l'effort de guerre. Mais nous savons bien que, nous avons contribué parfaitement à cet effort de guerre.

On a ajouté que nous devons nous attacher, par loyalisme, au bloc sterling et qu'il existe une solidarité, en somme, entre les divers membres de ce bloc. Or, c'est encore là un argument fallacieux car jamais que je sache le bloc sterling n'a constitué une patrie ou une religion. Au surplus, nous n'avons jamais dirigé ce bloc, pour que nous soyons responsables de ce qui a pu l'atteindre.

On a encore dit que l'inflation des prix en Egypte a atteint un degré que l'Angleterre n'a pas connu. Et, là dessus, on a voulu prétendre que l'Egypte devrait s'associer au sacrifice du contribuable anglais qui, dans la lutte contre la cherté de la vie, là-bas, a supporté de gros sacrifices. Mais l'Egypte n'a jamais bénéficié de la modération des prix en Angleterre puisque les échanges entre nos deux pays ont été considérablement réduits pendant la guerre.

Enfin on a déclaré que les alliés ont acheté des marchandises en Egypte à des prix extrêmement élevés et qu'ils ont payé les services de nos ouvriers au prix fort, alors que la contre-partie, qui consiste, pour nous, en des achats effectués à des prix normaux, nous fera profiter de la différence des prix. Je répondrai à cet argument en disant que la limitation du commerce à la zone sterling à accordé à l'Angleterre une espèce de monopole qui nous a été très peu profitable...

Ce dernier argument a été soulevé notamment en avril 1944 à la conférence monétaire du Proche-Orient tenue au Caire. D'ailleurs à l'époque l'Angleterre avait essayé de reviser le taux de conversion de la sterling par rapport à la livre égyptienne afin de réduire le coût de ses achats et les salaires des ouvriers locaux aux services des autorités britanniques. D'ailleurs, même si nous admettions le point de vue britannique relatif aux prix inflationnistes qu'ils auraient dû payer chez nous, il faudrait leur rappeler qu'après tout, notre monnaie, assainie et ramenée à la normale après la disparition de l'inflation, sera celle-ci avec laquelle nous leur achèterons à l'avenir leurs marchandises.

Mais les données mêmes du problème sont erronées. Et cela nous l'avons su par les investigations de la Cour des Comptes qui a révélé que non seulement nos chemins de fer ont été quasi réquisitionnés pour les transports militaires, mais qu'elle est créancière, vis-à-vis des autorités britanniques, de 10.000.000 de L.E., que celles-ci ne veulent pas régler. (Ici le conférencier cite des passages du rapport de la Cour des Comptes et évoque d'autres faits du même ordre).

... L'on voit donc par là, que les arguments invoqués par les Anglais sont tous fallacieux. A ces arguments, nous aurions pu nous épargner la peine de répondre car nous pouvons, pour ce qui nous concerne, soulever une seule objection, mais une objection capitale à toutes leurs prétentions, c'est celle-ci. Si dès le début nous avions rompu tout lien avec le sterling, si nous en avions détaché complètement notre livre égyptienne, la valeur de celle-ci aurait augmenté par rapport à celle de la sterling et

\* Voir la "Revue" du 26 avril 1947.

## Avenir de l'Industrie Libanaise

# RAPPORT DES INDUSTRIES AVEC L'ETAT

Le problème partout complexe des relations de l'Etat et des industriels se colore au Liban d'un jour particulier: c'est que le Liban est un très petit pays et que pratiquement, tous les industriels, tous les hommes politiques, tous les hauts fonctionnaires, sont par la force des choses ou parents, ou amis, ou camarades de classe. Il en résulte que l'impartialité nécessaire, l'objectivité dans la direction de l'économie sont pratiquement impossibles.

Si l'application des lois et des règlements s'avère souvent si difficile, ce n'est pas seulement, ce n'est pas surtout à cause de l'incompétence, de la négligence ou de la corruption des agents d'exécution; c'est bien plutôt parce que toujours ou presque, l'application du règlement est entravée par celui-là même qui l'a conçu et l'a promulgué, sous la pression de ses proches parents ou ses amis.

Les régimes autoritaires périssent par le népotisme; les démocratiques, par le bon garçonnisme. Partout la République est celle des camarades. Que dire du Liban, où le bon garçonnisme est dans la ligne des caractères, où l'importance des intérêts d'argent est extrême, où la pression sur les gouvernants, de par leur proximité, leur solidarité familiale et religieuse avec les principaux gouvernés, est facile et efficace.

Ces conditions particulières ne doivent pas être perdues de vue, car l'action et les plans les plus séduisants qui n'en tiendraient pas compte risquent grandement l'échec.

Ainsi faut-il voir les rapports de l'Etat et des industriels comme ceux d'amis qui se querellent et s'en remettent à une relation commune du soin de leur trouver un compromis.

L'intérêt des consommateurs ne sera défendu que par les commerçants importateurs. L'intérêt du fisc, par personne. Et une industrie sera protégée ou chargée dans la mesure où l'influence de ses chefs s'exercera plus ou moins efficacement que celle du commerce.

Dans ce domaine, fluide et relatif, des sociétés puissantes, disposant de gros investissements, ne peuvent pas manoeuvrer avec assez de souplesse, et les vicissitudes de la politique économique les exposent dangereusement. Aussi la Société Anonyme n'est-elle au Liban que le masque de capitalistes qui n'aiment pas répéter leur nom mais dont la personnalité assure la marche de la société et son autorité. Au Liban, il n'y a pas de place pour le petit actionnaire.

Ces réserves faites, il serait logique de considérer une politique industrielle "idéale" non pas comme l'archétype d'une politique pratique mais comme une espèce de repère qui permette de mesurer les écarts et parfois d'en prendre conscience.

Le principe de cette politique paraît devoir être le suivant:

Favoriser la naissance et défendre le développement des industries économiquement viables.

Sont économiquement viables les industries dont les matières premières essentielles existent au Liban et dont les débouchés libanais suffisent à assurer la marche d'au moins une "unité mécanique" moderne.

Or, il est évident que ces usines, économiquement viables, peuvent ne pas l'être financièrement.

Une telle situation peut être due:

1) — à ce que les matières premières sont relativement trop chères soit par suite d'une mauvaise organisation agricole ou minière, soit par suite du coût relatif de la vie au Levant.

2) — à ce que des impôts ou des taxes (mazout, sel...) ou des charges sociales inexistantes dans les pays voisins, gonflent artificiellement le prix de revient.

3) — à ce que l'inexpérience d'une industrie débutante entraîne des défauts de qualité auxquels il ne peut être porté remède que peu à peu.

Dans tous les cas, le devoir du gouvernement est de protéger l'industrie par des droits de douane ajustés et de faire disparaître la cause.

Ainsi, jusqu'à ce que la déflation rende rémunérateur le prix actuel du coton de soie, le gouvernement devrait:

— Taxer les tissus et les filés de soie naturelle et artificielle.

— Affecter le montant de cette taxe à des primes aux producteurs de cocons.

— Subordonner le paiement de ces primes à la plantation de de mûriers nains et à l'existence de deux récoltes, conditions techniques nécessaires à l'abaissement du prix de revient des cocons.

Quand la déflation aura réduit le prix du blé et des autres produits agricoles, la prime serait automatiquement réduite.

Le consommateur est ainsi réellement défendu, car le bon marché artificiel des produits d'importation n'est alors qu'un piège qui entraîne pour le pays la perte d'une substance productive et finalement lèse tout le monde.

Le système des primes offre un autre avantage: celui de discipliner l'industrie. En principe, ne devraient bénéficier de primes que les industriels qui accepteraient:

a) — de tenir une comptabilité régulière et soumise à un contrôle;

b) — de soumettre au ministère de l'Economie Nationale pour approbation leur programme d'investissement;

c) — de limiter à 30 o/o du prix de revient brut leur marge de bénéfice;

L'Economie Nationale aurait alors pour tâche de n'autoriser des investissements que dans la limite d'une saine concurrence.

Mais — nous l'avons dit — ceci implique d'abord et surtout une réforme profonde du fonctionnarisme libanais, des garanties de compétence et d'objectivité qui sont loin d'être réalisées.

Il y aura donc encore et pour longtemps des politiciens d'industrie assez forts pour maintenir, par des licences d'importation adroitement refusées et d'ingénieux obstacles douaniers; des marges bénéficiaires de 100 o/o ou 150 o/o à leurs produits, et des industriels dépourvus de sens politique dont les efforts techniques et la sagesse commerciale ne pourront rien contre les abus de l'importation.

Ainsi va le monde...

H.R.

## LES CREDITS STERLING

par S.E. SANY LACKANY BEY

(Suite de la page 8)

les alliés auraient payé, pour leurs achats chez nous, bien plus cher de même qu'ils auraient payé plus cher nos ouvriers. Du coup, la question des crédits sterling aurait été supprimée...

Le problème de nos crédits peut avoir deux solutions: une solution juste, une autre possible. La plus équitable serait que toute restriction qui pèse sur ces crédits soit levée immédiatement. Mais est-il possible. C'est là une question qui ne nous concerne pas bien que j'estime, personnellement, que la chose ne soit pas possible. En effet, les chiffres que révèle l'état des finances anglaises nous montrent presque l'impossibilité matérielle d'une telle solution. Ainsi serait-il préférable que nous en prenions notre partie. L'exemple d'autres nations qui ont d'ailleurs subi de terribles pertes peut nous consoler. Quoi qu'il en soit si nous devons reconnaître à l'Angleterre quelques bienfaits que nous lui devons c'est que le ravitaillement a été assuré grâce à leurs navires. Ils auraient pu garder pour eux, s'ils l'avaient voulu, pas mal de ce dont ils nous ont approvisionné et alors nos sacrifices eussent été bien plus grands. Soyons donc pratiques. Nous nous trouvons d'ailleurs en tous cas devant des faits accomplis contre lesquels nous ne pouvons pas grand-chose. Aussi n'importe quelle solution que nous trouverions serait-elle acceptable en principe et susceptible d'être étudiée. En d'autres termes nous dirons que si l'assainissement financier et monétaire devait nous coûter 200 millions de livres, nous ne serions pas en plus mauvaise posture.

Oui, la solution du problème des crédits sterling est intérieurement liée à notre système monétaire. C'est pourquoi il est indispensable, pour trouver cette solution, de le réviser entièrement. En effet la question des crédits fait aujourd'hui partie intégrante de notre régime monétaire, comme l'a déclaré S.E. Chamsy pacha, dans son dernier discours. D'autre part, on ne peut concevoir de solutions sans que la Banque Nationale n'y intervienne — car c'est à elle que revient la majorité du montant de ces crédits de même qu'elle détient la partie des crédits qui forme la couverture de notre monnaie. Tous ces éléments rendent d'ailleurs la question plus complexe et compliquée que s'il s'agissait seulement, d'une dette due par un gouvernement à un autre. Mais, encore une fois, toute solution n'est pas impossible si l'on renonçait aux formules et aux conceptions relatives à la couverture monétaire. Il y faut un peu de courage.

Toutefois, il est nécessaire, pour que nous réussissions, que nous soyons certains qu'aucune pression politique n'interviendrait à l'encontre d'une aide américaine éventuelle — comme, le cas échéant, un emprunt à contracter en dollars...

# L'ECONOMIE TURQUE EN QUETE D'APPUI EXTERIEURS

## Encourager les importations et autoriser les ventes d'or. Tels furent les moyens par lesquels la Turquie pensa freiner la hausse des prix

Aussi longtemps que durèrent les hostilités, l'Allemagne et les Alliés occidentaux se livrèrent en Turquie en une surenchère qui contribua à créer dans le pays une dangereuse euphorie. Dès l'effondrement de l'Allemagne, les Anglo-Américains supprimèrent leurs achats stratégiques, et de ce fait leur commerce avec la Turquie s'en trouva considérablement réduit.

La situation n'était guère plus brillante en ce qui concerne les importations. Durant la guerre et surtout depuis l'élimination de l'Allemagne, les achats à l'étranger ont diminué de 50%. Or la Turquie a plus que jamais besoin de biens de production pour lui permettre d'achever son équipement industriel. Les autorités turques ont également à faire face à de grosses demandes de biens de consommation de la part d'une population depuis longtemps sevrée de produits américains ou anglais. Les devises et l'or recueillis pendant la guerre auraient été rapidement épuisés si la liberté des importations avait été rétablie: force était de vendre pour se procurer de nouveaux moyens de paiement à l'étranger. C'est là que résidait la difficulté fondamentale: les prix turcs étaient beaucoup trop élevés pour les acheteurs étrangers; la livre turque avait en effet perdu à peu près 75% de son pouvoir d'achat d'avant guerre.

Le principal facteur de cette hausse des prix est l'accroissement des dépenses militaires, qui allèrent jusqu'à dépasser 60% du budget et qui représentaient encore à l'heure actuelle plus d'un tiers des dépenses totales. De plus, la spéculation, favorisée par l'abondance des devises anglo-saxonnes et les difficultés de transport à l'intérieur du pays prit une grande extension.

Pour l'année 1945 les indices des prix de gros et de détail sont passés à 435% et 360% par rapport à 1939 et la circulation fiduciaire a triplé depuis la même année.

### LES PALLIATIFS

Les autorités turques ont essayé les remèdes classiques contre la hausse des prix et l'inflation; impôt sur le capital et sur les bénéfices exceptionnels, rationnement, blocage des prix, etc. Mais l'état de stagnation, dans lequel se trouvait l'économie turque au début de l'année 1946 a prouvé leur échec.

D'autre part, pour tenter d'accroître le commerce avec l'étranger, le gouvernement a mis sur pied un mécanisme de compensation par le jeu duquel les importateurs devaient payer une taxe s'élevant à plus de 2 livres turques pour 1 livre sterling, et qui était partiellement ristournée aux exportateurs. Pratiquement la livre sterling valait à l'exportation 7,28 livres turques, alors que la parité officielle était de 5,12 livres turques. Parallèlement, le gouvernement turc autorisa dans certains cas la compensation multilatérale. Mais, malgré le succès des négociations des accords commerciaux, les exportations demeuraient stationnaires.

### LA DEVALUATION

Seule une dévaluation pouvait ranimer l'économie, en favorisant les exportations de produits risquant de peser lourdement sur le marché intérieur et en permettant de se procurer des devises destinées à payer les importations. L'opération fut pratiquée le 7 septembre dernier: la livre turque était amputée de près de 44% de sa valeur, et sa parité avec la livre sterling était fixée à 11,28 livres turques (exportations) et 11,39 livres turques (importations) pour une livre sterling.

Simultanément, le ministre des finances rendit libre la vente de l'or sur la base des nouvelles parties. Cette mesure, apparemment audacieuse, n'était prise qu'à bon escient: les disponibilités que le public pouvait être amené à investir en or étaient estimées au maximum à 400 millions de livres turques; or l'encaisse de la Banque centrale de la République turque s'élevait, après réévaluation, à 650 millions de livres turques. Le montant quotidien des ventes d'or, qui atteignit 2 millions de livres turques pendant les premiers jours qui suivirent la dévaluation, baissa rapidement et se maintint au niveau de 50.000 livres turques.

Enfin le gouvernement rétablit la liberté la plus impatiemment désirée: celle des importations. La levée simultanée des restrictions au commerce de l'or et aux importations sans le frein

de la dévaluation aurait eu des conséquences très graves: les sorties de métal précieux auraient été beaucoup plus importantes, de plus définitives puisque destinées à l'étranger. Mais après la dévaluation dont la conséquence a été de faire hausser les prix des marchandises étrangères exprimées en livres turques, ces deux mesures étaient moins risquées.

Pour lutter contre la hausse qui était également à craindre sur le marché intérieur, le gouvernement a décrété une diminution des prix de vente des produits des monopoles et mis à la disposition du public une importante partie des marchandises stockées dans les magasins de l'Etat.

### LES RESULTATS

A la suite de la levée des restrictions à l'importation, les marchés étrangers (principalement suisse et italien) sont considérables et dépassent de beaucoup, pour certains produits, la consommation annuelle du pays. Les pouvoirs publics restent passifs, spéculant (eux aussi) sur la baisse des prix qui se produira lorsque les marchandises étrangères seront mises à la disposition de public en même temps que celles qui sont actuellement détenues par les spéculateurs. Mais les vendeurs étrangers exigent de longs délais de livraison...

Si la dévaluation a des conséquences aussi imprévues et peu conformes à l'orthodoxie en matière d'importations, le résultat a été plus positif en ce qui concerne les ventes à l'étranger. Ces dernières ont triplé depuis la dévaluation et même, pour celles effectuées à Stamboul, sextuplé. Un grand nombre de produits restés invendus pendant trois ans trouvent maintenant acquéreurs. On a annoncé simultanément le succès de négociations concernant la vente de figues et de raisins secs à la Grande-Bretagne et de tabac aux Etats-Unis. De nombreuses demandes de céréales émanent d'Italie, d'Angleterre, de Palestine, etc... De même on espère pouvoir écouler une certaine partie des stocks de chrome et de cuivre qui s'accumulaient depuis la suspension des ventes à l'Allemagne.

L'accroissement des exportations, le stockage des marchandises similaires de celles qui seront importées, une majoration psychologiquement inopportune des tarifs de certains services publics et une augmentation de la circulation fiduciaire sont les principaux facteurs de la hausse des prix intérieurs qui n'a pas manqué de se produire. Cette hausse fut d'abord très vive sur certains produits importés, puis plus modérée, mais beaucoup plus générale, sur les marchandises exportables; elle ne dépassa pas pour l'instant 15 à 20%.

Il est même possible que la tendance se renversa lorsque les commandes massives passées à l'étranger au lendemain de la levée des restrictions aux importations seront effectivement livrées. Mais cette baisse sera passagère, et il est à craindre que la hausse continue des prix ne vienne assez rapidement annuler la prime à l'exportation résultant de la dévaluation.

### NECESSITE D'UNE AIDE ETRANGERE.

Les résultats déjà acquis ne permettent pas d'espérer que la dévaluation puisse à elle seule assurer la reprise économique. En effet, depuis quelques mois, l'aggravation des rapports avec l'Union soviétique a contraint à un nouvel effort militaire qui absorbe plus de la moitié du budget. Les programmes de grands travaux et de modernisation de l'équipement industriel ont dû être révisés sur des bases plus modestes. D'autre part, l'accroissement des exportations ne permet de financer qu'une faible partie des commandes, qui devront être passées à l'étranger en raison de l'affectation de l'industrie aux besoins de la défense nationale. L'Angleterre déclare qu'elle n'est plus en mesure de maintenir son aide financière. Le seul espoir réside dans les Etats-Unis: les Turcs attendent avec impatience les 150 millions de dollars demandés en leur faveur par le président Truman.

# NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

## Liban

### LES PREMIERES ACTIVITES DE LA TRANS-ARABIAN

La "Trans-Arabian Oil Co." poursuit son installation au Liban. Après avoir pris en location l'Hôtel Métropole de Beyrouth, cette compagnie a commandé 300 camions et 100 automobiles aux Etats-Unis, dont l'arrivée est prévue pour bientôt. Le gouvernement libanais aurait accordé à la "Trans-Arabian" la franchise douanière pour tout le matériel à importer.

Par ailleurs, un groupe de 30 ingénieurs et experts américains arriveront à Beyrouth le mois prochain en vue de procéder aux premiers travaux touchant le tracé du pipe-line séoudite en territoire libanais.

Le pipe-line de la "Trans-Arabian" aura une longueur de plus de 1900 miles et un débit journalier de 50.000 tonnes. Sa construction coûtera quelque 80 millions de dollars et les travaux commencent au cours de l'été prochain.

### LE CONGRES DU TRAVAIL DU PROCHE ORIENT

Un congrès régional groupant les délégués des syndicats ouvriers des pays du Proche-Orient se tiendra bientôt très probablement en Egypte. Cette manifestation qui est organisée par le Congrès central des travailleurs tenu à Montréal, a pour objectif principal l'étude des questions suivantes: 1) la vie du travailleur en montagne; 2) la vie de l'ouvrier agricole; 3) la vie des ouvriers du commerce et de l'industrie.

Le Liban a été invité à participer à ce congrès et y a répondu affirmativement.

### DES EXPERTS BELGES POUR LES DOUANES LIBANAISES

On se rappelle que le gouvernement libanais était entré en contact par l'intermédiaire de la Légation libanaise à Bruxelles, avec deux experts belges, (et non suisses, comme annoncé par la presse). M. M. Roger et Lebon, en vue de leur confier la mission d'étudier un projet de réorganisation générale de l'administration douanière libanaise. On apprend que ces entretiens auraient abouti à un accord de principe.

Précisions à ce sujet que les experts jouissent d'une grande réputation et ont occupé de hautes charges en Belgique. M. Lebon a été en effet directeur général des douanes belges pendant de nombreuses années, et M. Roger est professeur d'économie politique à l'Université de Louvain.

### LES TARIFS DES TRANSPORTS

Le ministère des Travaux Publics avait dernièrement créé une commission pour la tarification des prix de transports urbains et interrurbains.

Cette commission avait décidé de rétablir le taximètre pour les voitures circulant en ville et avait établi un projet de tarif dans ce sens. Le ministère de l'Economie Nationale ayant également établi un tarif des transports, et le Président du Conseil ayant, de son côté, promis au Syndicat des chauffeurs une révision de ces tarifs le ministère des Travaux Publics a pris l'initiative de demander à l'Economie Nationale son tarif pour qu'un terme soit mis à ces renvois et que les prix soient rendus enfin officiels.

### LE TRAIN BEYROUTH-LE CAIRE CIRCULERA CET ETE

Aux termes d'une déclaration faite au Caire par Chaker pacha, directeur général des Chemins de fer égyptiens, la liaison ferroviaire directe entre Le Caire et Beyrouth sera établie cet été, afin de faciliter le départ des estivants égyptiens pour le Liban.

### LE CODE MARITIME

Faisant suite à l'établissement du Code du Travail, le Code Maritime libanais, dont le texte vient d'être publié par le Journal Officiel constitue la première réglementation d'ensemble de l'activité maritime dans les ports libanais.

Inspiré en majeure partie des divers textes internationaux en vigueur, le nouveau Code traite de la nationalité et de l'immatriculation des bâtiments de mer, de la responsabilité du capitaine et des droits, salaires, et obligations de l'équipage, de l'affrètement, des risques de mer et enfin des questions d'assurances maritimes.

### REQUISITION DU PAPIER-JOURNAL IMPORTE

Le ministre de l'Economie Nationale a fait saisir la semaine dernière 75 tonnes de papier-journal importées, par MM. Kamal Bagdache et fils. Ce papier sera distribué aux journaux à raison de 81,40 piastres le kilo.

## Syrie

### PAS D'ACCORD SUR LE PETROLE AVEC LE LIBAN

Au cours d'une conférence de presse tenue à Damas, le Président du Conseil a démenti la conclusion d'un accord avec le

Liban sur la question du pétrole le séoudite.

"A notre dernière réunion avec le gouvernement libanais à Chtaura, a déclaré notamment M. Jamil Mardam bey, nous avons chargé un comité technique commun d'étudier les propositions de la Transarabian Oil Co. Rien n'a été décidé encore, pas plus que n'a été accordé par le gouvernement syrien à la Transarabian Oil Co. l'exonération des droits de douane pour son matériel importé, contrairement à ce qui a été publié par certains journaux".

Le Président du Conseil a ajouté cependant que les négociations évoluaient favorablement et qu'il espérait que l'accord pourrait intervenir au cours de la conférence libano-syrienne qui doit se tenir à Chtaura mercredi 23 avril.

### MAUVAISES PERSPECTIVES AGRICOLES

Au cours de la même conférence de presse, le Président du Conseil a donné les précisions suivantes touchant la récolte des céréales:

"En raison des conditions atmosphériques mauvaises, nous avons interdit l'exportation de céréales. La récolte qui s'annonçait il y a quelques jours encore bonne dans le nord, s'annonce aujourd'hui défec-

teuse, et dans le sud elle est très mauvaise. Cependant, nous avons réussi à enrayer la menace des sauterelles. Malgré tout, l'état du cheptel et la situation agricole en général nous obligeront soit à établir le rationnement, qui d'ailleurs existe dans bon nombre de pays, soit à établir des mercures".

### LES ARTICLES POUR LESQUELS DES DEVICES RARES SONT ACCORDEES

Le ministère de l'Economie Nationale a publié un arrêté limitant l'octroi de devises rares à l'importation des produits suivants:

- 1 — Denrées alimentaires de base et bétail.
- 2 — Matière premières chimiques nécessaires à l'industrie et à l'agriculture.
- 3 — Matériaux de construction à l'exception de ceux produits sur place.
- 4 — Machines et outils agricoles et industriels avec leurs pièces de rechange.
- 5 — Pneus de toutes dimensions.
- 6 — Produits et spécialités pharmaceutiques et matières nécessaires à la fabrication d'articles similaires sur place.
- 7 — Cottonnades, lainage, jute.
- 8 — Papier et carton.

## THE EGYPTIAN DELTA LAND AND INVESTMENT COMPANY, LIMITED

ORDINARY GENERAL MEETING to be held at 14, Sharia Talaat Harb Pasha (ex Sheikh Abou-el-Sebaa) Cairo on Friday 9th May 1947 at 4 o'clock p.m.

Notice is hereby given that the Annual Ordinary General Meeting of the Company, will be held at the Office of the Company, 14 Sharia Talaat Harb Pasha (ex Sheikh Abou-el-Sebaa), Cairo on Friday 9th May 1947 at 4 o'clock p.m. precisely for the following purposes:

1. — To receive the Directors' Report and Accounts for the year ended 31st December 1946.
2. — To approve the payment of a dividend.
3. — To elect Directors in the place of those retiring by rotation, who are eligible for re-election.
4. — To appoint Auditors and fix their remuneration.
5. — To transact the ordinary general business of the Company.

Dated, this 12th April 1947.  
By order of the Board.

G. DALE,  
Secretary.

Maadi, Cairo.

Shareholders, who possess Share Warrants to bearer and whose names are not on the Share Registers of the Company, are hereby notified that if they wish to attend this Meeting, they must first deposit their Bearer Warrants together with a statement in writing giving name and address at one or other of the leading Banks two clear days at least before the date of the Meeting; the Share Warrants to remain so deposited until after the Meeting shall have been held.

The Certificate of Deposit issued by the Bank in respect of the Share Warrants deposited, must be produced by the Owner and should bear a 30 m/ms. fiscal stamp, or his Proxy, attending the Meeting, in which case the Proxy must also bear a 30 m/ms. fiscal stamp. Registered Shareholders wishing to attend the Meeting are requested to produce their Identity Card or Passport.



# Lettre de PALESTINE

Jérusalem, mi-avril.

## LOI MARTIALE ET ASSURANCES

"La loi martiale imposée à divers districts de la Palestine — et heureusement levée entre-temps — a eu de larges effets sur les opérations des compagnies d'assurances," écrit la revue mensuelle "Palestine Economist" de Jérusalem. Les considérations de cet organe sont d'autant plus intéressantes que la loi martiale pourrait fort bien être réintroduite par les autorités, si elles le jugent nécessaire. Dans ce cas, annonce-t-on officiellement, les zones qui subiraient les restrictions envisagées et où un régime militaire viendrait remplacer l'administration civile ne s'appelleraient plus "zones sous loi martiale," mais "zones sous contrôle."

Traitant la question des assurances pendant la récente période de loi martiale, le "Palestine Economist" dit que peu après la proclamation officielle de ce régime, les services compétents convoquèrent en séance extraordinaire, à Tel-Aviv et à Jérusalem simultanément, les représentants des compagnies d'assurances. "La plupart des compagnies adoptèrent des mesures provisoires en vue d'éviter toute interruption dans le service des assurances. Les succursales établies dans les zones sous loi martiale organisèrent la perception des primes et le renouvellement des polices d'assurances. Là où cette opération devenait impossible, comme dans la zone martiale de Jérusalem, les compagnies renouvelèrent automatiquement les polices et prolongèrent le délai de paiement pour les primes. L'enregistrement de nouvelles affaires, tant pour la propriété que dans le domaine des assurances à vie, continua de façon normale, les succursales ayant été autorisées par leurs compagnies à délivrer des bons d'assurance en considération de risques variés."

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

"A mesure que la période de loi martiale recule dans le passé", écrit le "Ha'aretz" de Tel-Aviv, "Les conditions de la main-d'œuvre redevennent ce qu'elles furent." Dans le bâtiment, l'activité regagne son niveau précédent. Elle augmentera même, probablement, aussitôt que l'on aura surmonté les difficultés créées par les réquisitions, le manque de ciment, la pénurie de crédits, etc. Une importance particulière revient aux entreprises publiques ou semi-publiques de construction, de la part des diverses sociétés pour la construction d'habitations. Il est à supposer, en outre, que l'armée aura besoin d'un nombre considérable d'ouvriers dans les divers camps du sud et du nord de la Palestine.

D'autre part, certains signes indiquent que la crise continue dans l'industrie. Cependant, les directeurs de diverses fabriques d'articles pharmaceutiques donnent des nouvelles plus favorables: l'industrie pharmaceutique est activement occupée à répondre aux besoins du marché local; des offres d'exportation ont été reçues de Grèce et de Turquie.

A Jérusalem, l'industrie de la chaussure a repris son travail après quelques mois de stagnation. Cette reprise est partiellement due à des commandes substantielles de la part du gouvernement.

De nouvelles machines ont été acquises par les principales imprimeries de Jérusalem ce qui permettra, pense-t-on, de réduire les frais d'impression.

## USINES METALLURGIQUES A HAIFA

Deux terrains ont été achetés par la Van Leer Ltd. dans la plaine de Haifa pour l'installation d'une usine métallurgique. La nouvelle fut communiquée à la "Palestine Post" au cours d'un interview accordé par l'industriel hollandais Bernard Van Leer, venant du Caire et de passage en Palestine au cours du tour du monde qu'il accomplit à bord d'un avion affrété pour son service personnel.

Outre des récipients de pétrole pour le terminus de la pipeline, l'usine projetée produira, dit M. Van Leer, "tout ce que l'on peut faire d'acier," y compris des meubles. La question de la matière brute ne se pose pas, ajouta-t-il, ses fabriques, disséminées un peu partout, en recevant de toutes les parties du globe.

Il a l'intention de faire venir ici des spécialistes pour l'installation de l'entreprise et pour la surveillance de la production. Ces experts initieront aussi des Palestiniens au travail métallurgique. Les produits de la maison seront écoulés à la fois en Palestine et à l'étranger.

A Jérusalem ont été inaugurées des fabriques produisant des textiles, des chaises et de l'encre à imprimer. Selon le "Ha'aretz", des plans à un état déjà fort avancé d'élaboration prévoient entre autres la création d'une fabrique de réveils, matin pour laquelle on espère importer d'Italie tout l'équipement nécessaire, ainsi que celle d'une fabrique d'articles plastiques et d'une manufacture de vêtements imprégnés.

A Tel-Aviv des travaux publics vont être exécutés pour un montant de L.P. 140.000. Ils permettront l'emploi de 1500 ouvriers.

## INDUSTRIE DANS LE COLLECTIF

Le dernier numéro de la revue "Life in Palestine," qui paraît tous les deux mois, donne un intéressant aperçu de l'activité d'une centaine d'ateliers industriels établis dans une partie des quelque trois cents collectifs ruraux juifs du pays. La contribution de ces ateliers à l'œuvre de colonisation palestinienne est déjà considérée aujourd'hui comme essentielle. Ils donnent toute l'année un emploi à quinze mille personnes en moyenne, dont le tiers sont occupées dans la catégorie des denrées alimentaires (confitures, conserves, sirops de fruits, etc.), tandis que les autres travaillent dans les branches suivantes, métaux, bois, textiles, cuirs et imprimerie. L'industrie du bâtiment est également représentée.

"La fondation d'industries dans les établissements ruraux," remarque "Life in Palestine," a eu deux causes: d'abord, la nécessité d'ajouter à l'exploitation agricole une branche d'activité rémunératrice laquelle, tout en procurant du travail à des membres de la colonie, n'exige pas de terrains supplémentaires et ne demande qu'un placement financier relativement faible; d'autre part, le désir de compléter la culture du sol soit par une production basée sur la mise en valeur des produits de ce sol (entreprises de la catégorie alimentaire) ou de matières brutes existant sur place (argile, terre à briques, pierre, etc.), soit sur la manufacture complète de matériaux et de marchandises requis pour les besoins de l'exploitation agricole (machines, équipement, charpentes, etc.).

## LA "FABRIQUE DE PLUIE ARTIFICIELLE"

Pour bien montrer ce que représentent ces nouvelles industries dans le "kibboutz", la revue publie un certain nombre de photos. On y voit, par exemple, la fabrique de confitures et de conserves d'Ashdot Ya'akov, dans la Vallée du Jourdain, qui fournit un emploi, toute l'année durant, à des centaines de membres de ce kibboutz. On voit aussi la fabrique "Gal-Am" de Karkour où des produits agricoles servent à la fabrication de glucose, d'amidon et de maint autre sous-produit. La colonie de Na'aman a un atelier pour la fabrication de briques. Afikim s'est fait connaître et apprécier par ses caisses de bois renversables, et donc faciles à transporter. Cette fabrique a efficacement collaboré à l'effort de guerre et continue de se rendre utile en fournissant des caisses pour l'exportation d'agrumes. A Eilon, on produit des appareils pour l'irrigation des champs et des machines agricoles variées; cet établissement porte le nom populaire de "fabrique de pluie artificielle." Ghivath-Hasheloshah a une fabrique de chaussures, une des plus grandes du pays; ses ouvriers sont presque tous d'anciens agriculteurs. Dalia est réputé pour ses instruments de précision.

## "UNE RALLONGE A L'AGRICULTURE"

En comparaison de l'entreprise privée, les entreprises industrielles rattachées à des collectifs ruraux ont cet avantage, estime l'auteur de l'article susmentionné, que la colonie ou l'organisation de colons dont elles font partie sont habituellement prêtes à faire des sacrifices, durant les phases initiales, afin de les placer sur une base solide et de les fortifier en prévision de périodes transitoires ou de crises.

E.G.

# LA PAGE ITALIENNE

## LE COURS DE LA LIRE

Les monnaies étrangères ont trois cours en Italie. Voici ceux de la livre sterling au 23 avril, à Rome:

1) le cours officiel fixe qui, y compris la majoration du 125%, est de Lit. 907,312.

2) le cours du marché libre (mobile suivant l'offre et la demande) qui le 23/4 était de Lit. 2180.

3) le cours pour la devise d'exportation qui, à cette même date, était de Lit. 1894,65.

Voici ce qu'est le cours de la devise d'exportation: Suivant décret du 26 mars 1947, les exportateurs italiens sont tenus de verser au Gouvernement le 50% des devises étrangères qu'ils reçoivent en paiement des marchandises exportées, au cours de Lit. 907,312 la sterling. Cependant, le 50% restant, peut être cédé — dans les 60 jours à partir du premier jour du mois suivant celui où les dites devises ont été obtenues — aux importateurs qui en ont besoin, à un change librement négociable. Ce cours, à la suite d'une forte demande en devises étrangères de la part des importateurs, a atteint ces dernières semaines, et plus précisément le 23 avril Lit. 2882 la Lst. (2930 Lit. le 18/4).

De ce fait, un exportateur, à cette date, pour la contrepartie des marchandises exportées dans la zone sterling recevait pour chaque sterling:

50% (Lit. 907,31 : 2) Lit. 453,65 et 50% (Lit. 2882 : 2=1441) Lit. 1441, soit en tout Lit. 1894,65.

Cette facilité accordée aux exportateurs a été étendue, par décret du 20 janvier à tous les transferts de fonds en Italie destinés aux effets touristiques, aux placements, à l'entretien des parents, aux donations.

## LES ECHANGES ITALO-ÉGYPTIENS

Sait-on que l'Italie occupe la troisième place, entre les pays exportateurs, sur le marché égyptien avec un volume de vente de 48 millions de livres sterling et la seconde place entre les pays importateurs de notre marché avec un volume d'achat de 91 millions de livres égyptiennes?

Dans les premiers onze mois de l'année 1946 la valeur des exportations égyptiennes en Italie, avec 74 millions de livres égyptiennes, a dépassé la valeur des importations d'Italie (55,2 millions de livres égyptiennes) alors qu'en 1945 la balance commerciale égyptienne signalait 53,3 millions de livres à l'importation d'Italie contre 40 millions de livres d'exportations vers l'Italie.

Et dire que 4,5 millions empêchent ces deux pays de rétablir officiellement leurs relations diplomatiques!...

L'accord italo-turc que nous annonçons ici-même la semaine dernière a été signé à Ankara. L'accord prévoit que le paiement

des échanges entre les deux pays sera fait en devises libres. On ne prévoit par conséquent pas de contingentements.

## L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN ITALIE DU NORD

Le commissaire extraordinaire à l'énergie électrique pour la Haute-Italie a adressé un télégramme à tous les préfets des régions de l'Italie du Nord, annonçant qu'à partir du 18 avril toutes les restrictions concernant l'emploi de l'énergie électrique sont abolies.

Ce retour à la normale permettra à la plus grande partie des usines se trouvant groupées dans l'Italie septentrionale d'augmenter grandement leur production.

## La Grande-Bretagne a renoncé à l'application des normes financières du traité de paix avec l'Italie

La signature de l'accord italo-britannique au sujet des réparations, efface d'un coup d'éponge toute la comptabilité économique-financière de la guerre, entre l'Italie et la Grande-Bretagne.

Ce geste de générosité britannique a quatre avantages principaux pour l'Italie: 1° Contre 8 millions de sterling, l'Italie solda un compte s'élevant à plusieurs centaines de millions; 2° Les biens italiens en Grande-Bretagne sont libérés du séquestre; 3° Les crédits italiens en Angleterre peuvent être transformés en dollars; 4° Les dollars sont mis à la disposition de l'Italie au change de 4,03 qui est supérieur au change libre de certains marchés.

Commentant cet accord favorable à l'Italie, la presse britannique est unanime à souligner que c'est là un de ces gestes pondérés, dont-ont le secret les politiciens anglais. Dans une Europe unie dans sa prospérité comme dans ses misères, l'Italie est un facteur de tout premier plan. De son relèvement dépend celui d'une grande partie du continent. D'avoir aidé l'Italie, aura été une excellente initiative qui sera profitable également à la Grande-Bretagne.

WALTER AXISA

## ETABLISSEMENTS BAMCO S.A.E.

Il est porté à la connaissance de Messieurs les Actionnaires qu'un dividende intérimaire de P.T. 30.- brut sera payé à partir du 1er Mai aux guichets de la Banque Zilkha à Alexandrie et au Caire contre présentation du coupon No. 1.

## LA BAISSÉ DE LA LIRE PROVOQUE UN AFFLUX DE TOURISTES EN ITALIE

Au change de plus de deux mille livres la livre, la vie, pour l'étranger, y est extrêmement bon marché

Quoique la situation économique et financière de l'Italie, se soit beaucoup assainie au cours de l'année 1946 et dans le premier semestre de 1947, la lire, du fait des achats massifs de matières premières opérés à l'étranger, a subi un sensible fléchissement et a atteint le cours de 2180 livres la livre sterling, 760 livres le dollar et 210 livres le franc suisse (cours du 23 avril 1947) sur le marché libre de Rome.

Ce taux, extrêmement favorable aux étrangers, n'a pas provoqué en Italie une hausse proportionnée du coût de la vie et c'est ce qui explique l'attrait qu'a ce pays pour le touriste qui peut, même avec des moyens limités, mener une vie confortable dans des sites enchanteurs.

Le prix des hôtels, en effet, varie entre 3.000 livres (chambre avec bain et pension complète dans les plus grands palaces des séjours à la mode, soit environ P.T. 150) et 1.000 livres (soit P.T. 50) dans ces confortables villas-pension qui font le charme des Dolomites.

Il est évident que 3.000 livres, représentent pour l'habitant une somme importante et cela est démontré clairement lorsque l'on compare ces prix d'hôtel à ceux des transports en commun. Le chemin de fer Rome-Milan, par exemple, en 1ère classe et wagon-lit, coûte environ 2.000 livres (soit L.E. 1); c'est là un trajet de près de 12 heures. En avion, le prix du billet est d'environ 2.500 livres et le trajet est couvert en un peu moins de deux heures. Cette proportion entre le coût du voyage et celui de l'hôtel donne bien, croyons-nous, une idée du niveau général du coût de la vie en Italie.

Il ne faut pas s'étonner de cette disproportion entre la valeur de la livre sterling et de la lire et il ne faut pas surtout en tirer des conclusions pessimistes pour l'avenir de l'Italie. L'on ne doit pas perdre de vue que ce sont les gros détenteurs de capitaux en livres qui opèrent sur le marché libre et que pour les besoins de leur commerce ou de leur industrie, il est de leur intérêt de sacrifier au change pourvu d'obtenir des devises qui leur permettront des achats de matières premières qu'ils pourront, à leur tour, convertir en produits manufacturés pour l'exportation. Ainsi, si le milliardaire italien (et il y en a beaucoup) se débarrasse volontiers de son papier-monnaie, c'est qu'il convertit peu à peu toute sa fortune en une devise d'une valeur supérieure, et la perte qu'il subit dans la conversion est compensée dans le bénéfice qu'il retire en asseyant sa fortune sur des bases plus stables.

De ce fait, le fléchissement de la lire, si elle a des conséquences néfastes pour certaines couches de la population, ne semble pas compromettre l'avenir du pays et l'étranger n'y est donc pas accueilli comme le "villain profiteuse" qui vient extorquer à une population appauvrie des faveurs à prix réduits, mais comme le bienveillant porteur d'une manne céleste, auquel on ouvre les bras, auquel on fait mille sourires.

Chaque livre sterling, chaque livre égyptienne, chaque dollar, chaque franc qui entre dans le pays, contribue à en raffermir les assises financières; le peuple le sait et c'est pourquoi il fait tous ses efforts pour que le séjour des étrangers en Italie soit le plus long et le plus agréable du monde.

# PERSPECTIVES E DU MONDE

G. DERN

Docteur en sciences commer

**A** PRES une guerre dévastatrice par les pertes affreuses en vies humaines, par les souffrances physiques et morales de toutes les populations du globe, autant que par le détraquement provoqué dans les systèmes politico-économiques des peuples vaincus, des neutres, voire des vainqueurs eux-mêmes, le monde cherche à retrouver un équilibre stable qui répond aux aspirations profondes de l'immense majorité des hommes de bonne volonté. Un effort sincère et loyal de solidarité humaine s'impose pour atteindre ce but immédiat, source indispensable de la prospérité économique et du progrès social.

La crise économique de 1930-40 avait déjà révélé l'impuissance des gouvernants à coordonner l'économie mondiale sans une entente fraternelle effective entre toutes les nations. D'une part, des ambitions politiques démesurées, bien propres à susciter la méfiance à l'égard de certains pays à régimes autoritaires fondés sur un nationalisme aigu, d'autre part, les rivalités partisans, le souci de préserver des situations acquises et de sauvegarder des intérêts primordiaux grâce à d'incessantes concessions politiques et économiques, les réactions hésitantes des démocraties parlementaires et leur impréparation militaire créèrent un climat propice à l'éclosion du conflit mondial. Les difficultés économiques qui étaient, elles aussi, imputables aux excès d'un nationalisme exacerbé, sans aucun lien ni avec le patriotisme éclairé, ni avec l'intérêt général, et qui se manifestèrent sous le signe du protectionnisme, de l'autarcie et du dumping, contribuèrent de prime abord à l'abaissement du niveau de vie des masses laborieuses et provoquèrent l'extension du chômage parfois résorbé artificiellement grâce aux préparatifs de guerre. Les opérations militaires formèrent le prolongement naturel de la guerre économique entreprise dans ces conditions. Celle-ci a pratiquement débuté par l'échec des tentatives d'accord économique mondial soit touchant le règlement des réparations entre belligérants de la guerre de 1914-18, soit touchant les mesures propres à rétablir la stabilité et la validité de toutes les monnaies et à favoriser ainsi le rétablissement du commerce international. Elle s'est ensuite développée dans les conditions et dans les proportions que l'on sait.

Il est plus difficile de chiffrer, de façon concrète, les pertes résultant de cet échec de l'entente politique et économique internationale qui est à l'origine du conflit mondial que d'en constater simplement l'ampleur absolue, les ravages immédiats et les conséquences lointaines. Une simple fraction des sacrifices qui frappent encore l'ensemble du genre humain aurait pu, dans une atmosphère assainie, provoquer le relèvement économique et social du monde entier alors qu'ils ne furent subis dans leur intégrité que pour engendrer partout l'inconfort, la tristesse, le déséquilibre et la ruine.

Ces constatations doivent être un enseignement pour le présent et pour l'avenir. En dépit de tous les griefs possibles, elles doivent inciter les peuples à se rapprocher et à collaborer solidairement à la reconstruction d'un monde meilleur.

## L'amélioration de la condition sociale

Faut-il dès lors s'étonner que la rénovation politique et économique du monde doive être principalement conçue en fonction des objectifs sociaux.

L'amélioration de la condition sociale peut être considérée comme une fin en soi. Elle justifie moralement tous les efforts, toutes les énergies qui seront déployées pour reprendre le bien-être matériel dans une mesure plus équitable et pour raviver par là et en même temps le développement des valeurs spirituelles, fondement de toute civilisation et de tout progrès humain. Elle est d'ailleurs réclamée impérativement par les nécessités d'ordre économique. En effet comment assurer des débouchés suffisants à l'immense production agricole et industrielle que l'organisation économique mondiale sera en mesure de fournir après la restauration complète d'une économie de paix techniquement renouée, stable et prospère, si l'on ne rend pas possible l'augmentation corrélative de la consommation par un relèvement du pouvoir d'achat des masses laborieuses importantes par leur nombre et par leurs besoins de toutes natures? Comment d'ailleurs renoncer à une telle perspective d'amélioration matérielle de la condition sociale formant clef de voûte de l'équilibre économique futur alors que l'insuffisance du standing matériel des masses laborieuses propage chez elles la misère et la maladie, aggrave les sources de discord et peut susciter, avec l'éveil des consciences, des bouleversements spontanés préjudiciables à l'équilibre politico-économique de l'ensemble des groupements humains? Comment enfin, ne pas admettre que ce progrès matériel souvent élémentaire — une habitation décente, une alimentation saine, un vêtement suffisant et la généralisation des commodités usuellement connues dans tous les pays civilisés — forme la condition du pro-

grès intellectuel et moral, celui-ci présupposant la disposition collective ou individuelle des moyens matériels grâce auxquels se diffuse l'enseignement, se propagent les sciences et les arts et se retrempent les caractères dans un milieu familial doté des ressources essentielles au progrès, tout ensemble matériel et moral, des humains?

Il est sans doute raisonnable de proportionner la diffusion du bien-être matériel en fonction des possibilités économiques de chaque Nation et de l'état d'avancement des mœurs. On ne peut toutefois pas nier que ce progrès matériel ne réponde à un besoin profond et indispensable de centaines de millions d'individus qui pourront y trouver, avec un allègement de leurs souffrances, l'occasion, pour eux et pour les nations qu'ils représentent, de progresser rapidement dans la voie d'une civilisation, non seulement prospère, mais surtout et par là, moralisatrice et pacificatrice. Il importe donc que les institutions politiques et économiques soient conçues de manière à assurer cette finalité à la fois matérielle et morale, pacifique et civilisatrice, du progrès social qui, répondant à un principe de justice, est aussi devenu la condition de l'équilibre économique du monde de demain.

La réorganisation politique et économique, nationale et internationale, postule, avec l'appareil adéquat d'orientation économique, le rétablissement d'économies qui se compléteront tant par la nature et l'abondance de leurs productions agricoles et industrielles que par les débouchés de consommation qu'elles seront ainsi en mesure de fournir au commerce international. A cet égard les pays neufs, ou réputés tels, dans lesquels d'importantes couches de la population ne sont encore dotées que d'un standing matériel et intellectuel insuffisant, sont susceptibles de collaborer puissamment à cet effort de redressement économique et à la pacification du monde en obtenant, comme récompense de leurs propres efforts sur le plan national, une rénovation politique, économique et sociale dont ils seront les principaux bénéficiaires.

Le mieux-être social reste, en tout état de cause, lié à la prospérité économique. Celle-ci est dépendante de l'orientation convergente des économies nationales en concurrence étroite sur le marché mondial et de l'adaptation des institutions politiques chargées de maintenir cette orientation économique sur le plan national comme sur le plan international. Il s'indique donc que la spécialisation agricole, commerciale et industrielle de chaque nation soit réétudiée de manière à valoriser son potentiel intégral de productivité en conjonction avec les exigences de l'organisation économique internationale et à promouvoir ainsi le relèvement corrélatif de la condition sociale dans chaque pays considéré et indirectement dans le monde entier.

On pourrait objecter que ces principes semblent destinés à pallier l'existence d'une pléthore de produits auxquels l'économie mondiale ne réserverait aucun débouché commercial. Cette éventualité, en présence des signes certains d'une crise économique naissante, n'est pas à exclure si elle doit coïncider avec la restauration complète du potentiel de productivité de l'économie de paix dans les grands pays dont l'organisation économique a été orientée intégralement vers les besoins de la guerre. Il importe de ne pas s'illusionner sur les facilités temporaires que présente encore le marché international soumis à une longue pénurie progressivement résorbée, non plus que sur la stabilité des niveaux actuels de prix pratiqués en considération des besoins immédiats les plus urgents et de la rarefaction prolongée des produits disponibles. Cette rarefaction disparaîtra avec le rétablissement des grandes économies industrielles permettant une meilleure distribution de la production agricole affectée, elle aussi, par les difficultés résultant de la guerre. Il importe donc que cette productivité agricole et industrielle puisse retrouver son plein essor dans le cadre d'économies nationales judicieusement spécialisées de manière à se compléter, non à se détruire, et qu'elle puisse servir tout entière au relèvement de la condition sociale spécialement dans les pays les plus déshérités à cet égard.

# ECONOMIQUES ET SOCIALES D'APRES-GUERRE

## CHAMPS

de l'Université de Liège

### Une organisation politique et économique internationale

Une organisation politique et économique internationale serait d'un grand secours pour atteindre ce résultat. Elle n'est sans doute pas entièrement inexistante. Les services économiques de l'ONU et l'ancien Bureau International du Travail se préoccupent vraisemblablement des objets qui ont justifié leur création. Cependant il semble qu'aucune proposition concrète n'ait encore été présentée en dehors des réalisations du Fonds Monétaire International et des conférences relatives à la répartition des denrées alimentaires et des matières d'approvisionnement nécessaires à la sauvegarde des populations menacées de famine.

Forcément les problèmes fonctionnels les plus urgents ont dû être abordés par priorité, tandis que les problèmes structurels réalisables à plus longue échéance paraissent n'avoir pas encore été systématiquement envisagés sinon, sans doute, par les grandes puissances et dans les seules limites de leurs orbites économiques respectives. Cette dernière façon d'entrevoir la rénovation économique mondiale contient, en elle-même, d'immenses lacunes et elle peut devenir la source de rivalités politiques et économiques dont le germe n'est que trop évident dans la politique menée, actuellement, par les "Quatre Grands". Il faut toutefois tenir un juste compte des difficultés et des malentendus qui apparaissent inmanquablement après chaque conflit de cette importance. Les revendications nationales, les passions et les convoitises se trouvent exacerbées dans une mesure plus ou moins parallèle aux sacrifices consentis, mais elles entravent ou empêchent ainsi le rétablissement rapide d'une économie mondiale entièrement assainie des germes de guerre. Celle-ci doit pouvoir être, en outre, coordonnée suivant les principes unitaires d'organisation que postule d'ailleurs l'interdépendance de plus en plus étroite des économies nationales.

A cette fin plusieurs formules ont été présentées. A la création immédiate d'un gouvernement mondial qui devrait être respectueux de l'autonomie nationale dans toutes les matières non réputées d'intérêt international, on a proposé de substituer, comme étape première, la constitution de groupements régionaux entre lesquels le monde risquerait d'être divisé en blocs rivaux.

C'est pour cette raison que du point de vue économique cette dernière solution, largement esquissée dans la réalité présente, ne donne pas, en principe, satisfaction dès le moment où l'on n'entrevoit pas la possibilité de dépasser, ultérieurement et à brève échéance, ce stade trop fragmentaire de l'organisation mondiale. En effet, les problèmes économiques généralement sous-jacents aux problèmes politiques mettent en cause la possibilité d'organiser l'économie mondiale comme un tout homogène suivant un plan d'ensemble pour l'application duquel un gouvernement mondial investi de la puissance nécessaire, mais contrôlé par des délégués de toutes les nations, grandes et petites, s'avère indispensable. L'expérience a déjà prouvé que les difficultés économiques du moment ne pouvaient être résolues que par une intensification des échanges entre les cinq continents. Bien que placé sur un tout autre plan, l'équilibre futur du monde économique postulera des échanges entre économies complémentaires situées aux confins du globe, par exemple entre le Continent américain, l'Europe occidentale et la Grande-Bretagne, le Proche-Orient, l'U.R.S.S. et l'Extrême-Orient. Il s'indique donc que les institutions internationales, nanties de cette mission, puissent de prime abord tenir compte de cette situation qui répond à une nécessité d'ordre économique.

Il serait également souhaitable que les institutions internationales d'ordre économique et social puissent opérer suivant des préoccupations essentiellement techniques inspirés de l'intérêt général et en dehors du cadre des institutions internationales d'ordre plus spécialement politique. Il est probable que cette façon de faire permettrait de résoudre "in concreto" plus d'un pro-

blème économique et social et qu'elle entraînerait "ipso facto" la disparition de plus d'un problème politique.

En attendant la constitution de ce gouvernement économique mondial, il serait vain de renouveler l'expérience d'une nouvelle conférence économique mondiale sans une étude préliminaire suffisante de la structure économique et sociale de chaque pays. Il importerait en particulier de pouvoir apprécier l'importance de chaque pays en potentiel de consommation, ses aptitudes naturelles pour les productions agricoles ou industrielles, la valeur qualitative et quantitative de sa main-d'œuvre, la formation professionnelle de ses élites et ses perspectives ultérieures d'évolution sociale du point de vue économique, culturel et humanitaire. L'ensemble de ces composantes permettrait, seul, de définir les objectifs précis du redressement économique national et international en garantissant la perspective d'un équilibre stable qui évitera le retour toujours possible de nouveaux conflits mondiaux.

### L'organisation de l'Etat

L'organisation de l'Etat peut, dans le cadre des nécessités propres à chaque pays, suppléer à la carence actuelle de l'organisation économique internationale, en faisant l'inventaire des possibilités et des besoins en considération des positions respectives vis-à-vis du marché extérieur et du commerce international. Celui-ci peut être considéré comme le seul critère commun en fonction duquel les économies nationales pourront être jugées à leurs valeurs respectives et dans des conditions normales. Il constitue le seul point d'appui permettant de garantir, en dehors des institutions préenvisagées, une cohésion suffisante à la politique économique, nationale et internationale.

La structure politique et administrative du pouvoir étatique ne manquera, sans doute, pas d'être influencée, elle aussi, par l'évolution de sa fonction organique.

Au libéralisme intégral du XIXe siècle succède aujourd'hui une organisation économique dans laquelle la puissance publique est appelée tout au moins à orienter les initiatives privées soumises au régime de la libre concurrence et à les contrôler pour synchroniser et adapter leur action conformément aux exigences normales de la politique économique internationale. Il devient donc nécessaire que l'action de l'Etat s'inspire d'une ligne de conduite nettement définie et qu'elle puisse s'exercer avec équité, souplesse, rapidité et efficacité. La parfaite coordination de la politique économique et financière devient, dans ces conditions, le critère absolu d'une bonne politique gouvernementale. Cela ne va pas sans entre autres sans l'établissement de programmes de prévisions scientifiquement et scrupuleusement établis pour tous les aspects de la politique générale réalisée le plus souvent par le canal de la politique budgétaire. Je n'insisterai pas à présent sur les modifications radicales réclamées pour l'heureux aboutissement de cette évolution économique et sociale en ce qui concerne la réorganisation des pouvoirs politiques dans le cadre des principes traditionnels, la réforme administrative et la sanction des responsabilités ministérielles et administratives.

Il est permis de penser que cette réorganisation nationale et internationale soulève de subtils et délicats problèmes. Il est difficile de n'y pas voir la condition anxieusement attendue du redressement économique et social du monde de demain. En soutenant la cause du progrès tout à la fois matériel et moral des peuples, on assure à la fois l'équilibre du régime économique international, le développement possible de la civilisation et — peut-on espérer — le maintien d'une paix féconde et durable dont bénéficieront tous les peuples du monde.

Les considérations économiques et sociales qui viennent d'être énoncées, s'appliquent tout spécialement à la situation de l'Egypte. Il importe, pour elle comme pour tous les autres pays, d'en dégager à temps la signification profonde et d'adopter la ligne de conduite qui s'impose.

La prospérité brillante qui a déferlé sur le pays pendant et après la guerre de 1914-18, n'a été que le résultat artificiel et temporaire de la valorisation de la production cotonnière réclamée par les Alliés et acheminée plus aisément vers eux durant les quatre années d'hostilités. Il en est résulté, durant ces quatre ans, un boni de la balance des comptes de plus de 100 millions de L.E. qui a permis de couvrir les mali accumulés de 1884 à 1914 et de 1920 à 1934. A cette dernière date, la balance des comptes laissait finalement un solde général déficitaire de 36,8 millions de L.E. tandis que la balance commerciale, présentant encore un solde général bénéficiaire d'environ 228 millions de L.E., offrait à son tour l'indice fâcheux de déficits croissants depuis 1925, et cela en dépit de la réduction considérable de la charge des capitaux étrangers, passée en solde net de 43 millions de L.E. pour la période de 1914-1892, à 12,8 millions de L.E. seulement pour la période de 1930-34.

(Suite en page 20).

# NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

## LES NEGOCIATIONS SUR LES TARIFS DOUANIERS ONT ETE DEJA ENTAMEES A GENEVE

Les délégués à la seconde session du Comité préparatoire de la Conférence de l'ONU sur le Commerce et l'Emploi ont entamé la discussion des tarifs douaniers en vue de réaliser la réduction générale des barrières entravant le commerce mondial.

## VERS LA SUPPRESSION DU TITRE AU PORTEUR

M. Jacques Bardoux a déposé devant l'Assemblée une proposition de loi tendant à la mise obligatoire au nominatif de toutes les actions et obligations émises par les Sociétés anonymes et les entreprises nationalisées. Les titres se transmettaient par endorsement. La C.C.I.V.T. remettrait dans les trois mois les titres au porteur dont elle assure la conservation aux propriétaires ou aux établissements qui ont déposé ces titres et elle serait supprimée. Seuls, les bons du Trésor et les rentes sur l'Etat pourraient être au porteur.

## ABOLITION DE L'OFFICE DES PRIX AMERICAINS

M. Truman a aboli l'O.P.A. (Office of Price Administration). Il transférera le contrôle des loyers au directeur du service de construction en bâtiments et les autres contrôles à des agences gouvernementales permanentes.

## BAISSE DANS LES STOCKS DE BLE AUX ETATS-UNIS

Les stocks de blé des Etats-Unis pour toutes les catégories ont totalisé au 1er avril 310 millions de boisseaux, soit la plus petite quantité depuis dix ans, et de 7 pour cent plus petite que le chiffre de l'année dernière.

## ... ET DANS LA RECOLTE DE COTON

La récolte de coton américain en 1946 était la plus petite depuis 1921: 8.640.000 balles, soit près de 4 millions de balles au dessous de la moyenne de comparaison des années 1935 à 1944.

La raison de cette réduction, selon le Département de l'Agriculture, est dans le nombre réduit de l'acréage et les mauvaises conditions climatiques.

## IMPOSITION DES ACHATS D'OR EN SUISSE

Selon ordonnance du département fédéral des finances et des douanes, les achats d'or seront désormais impossibles, même si cet or doit être exporté directement ou indirectement.

## LES VENTES COTONNIERES AUX ETATS-UNIS

Le Bureau économique agricole annonce que la valeur de la récolte de coton de 1946, vendue avant le 1er avril 1947, s'est élevée à 1.409.711.000 dollars, chiffre record non atteint depuis 1945, contre une valeur de 394.880.000 dollars, en 1945.

## LE COMMERCE POLONO-TURC

On apprend que le marché turc envisage l'achat de certains produits de l'industrie polonaise du bois, tels que feuilles de placage et contreplaqués, que la Turquie achetait déjà avant la guerre à la Pologne. On croit également que de grandes quantités de lames de parquet pourront être vendues à la Turquie.

## PROROGATION DE LA CONVENTION SUCRIERE INTERNATIONALE

Le Sénat américain a ratifié un traité prorogeant jusqu'au 31 août 1947 l'accord international réglant la production de sucre et la distribution.

L'accord, qui date du 6 mai 1937, avait été signé par les Etats-Unis et 17 autres pays.

## RELEVEMENT DU PRIX DU PETROLE EN ANGLETERRE

Le prix du pétrole sera prochainement augmenté en Grande-Bretagne.

Ce relèvement est considéré comme inévitable dans les milieux économiques après celui récemment produit aux Etats-Unis. En outre, une taxe spéciale frappera presque entièrement les consommateurs d'essence d'auto.

## L'ASSAINISSEMENT DU MARCHE EN FRANCE

Huit cents lots représentant 310.000 kilos de matières premières ont été vendus aux enchères à des prix bien inférieurs à ceux pratiqués pendant la période des ventes "par soumission".

La reprise de ces ventes publiques a révélé surtout un net assainissement du marché.

## DEGEL DES SALAIRES AU JAPON

Le gouvernement nippon a annoncé le dégel de tous les salaires et l'abolition d'une partie des mesures d'ordre financier décrétées au mois de mars de l'année dernière à la date d'émission de la nouvelle monnaie.

On sait qu'à la suite du gel de l'ancienne monnaie, les salariés recevaient 500 yens seulement en espèces, le reste étant versé par le gouvernement et les patrons dans les comptes en banque bloqués.

Les milieux financiers estiment déjà qu'une nouvelle hausse des prix sera la conséquence immédiate de la plus grande affluence de yens mis en circulation.

## LE COMMERCE ANGLO-ARGENTIN

La question des prix payés par la Grande-Bretagne pour les produits argentins est à nouveau discutée dans les milieux financiers de Londres.

Les dernières statistiques du Board of Trade font ressortir qu'au cours du mois de mars dernier les importations en Grande-Bretagne de blé argentin se sont élevées à 379.800 quintaux d'une valeur totale de 661.801 livres sterling. Les marchés font ressortir un prix de 34.17.0 livres sterling la tonne, contre £ 20.2.0 pour le blé canadien et £ 27.2.0 pour le blé américain, au cours du même mois.

## LES EMPRUNTS INTERIEURS SOVIETIQUES

Le ministère des Finances soviétique communique que plus de 18 milliards de roubles ont été payés aux souscripteurs aux emprunts nationaux à 5 o/o, depuis la première émission jusqu'en janvier 1947, à titre d'intérêts ou de lots.

En 1946, les porteurs d'obligations d'Etat ont touché une somme dépassant 3.941 millions de roubles en rentes, remboursements et lots.

## CHIFFRES FAVORABLES DES EXPORTATIONS AMERICAINES DE DENREES ALIMENTAIRES

Les exportations américaines de denrées alimentaires durant les deux premiers mois de cette année se sont poursuivies au même rythme accéléré maintenu durant l'année dernière, ainsi qu'il résulte des chiffres publiés par le Département du Commerce.

Le total des exportations de ces denrées pour les deux mois s'est chiffré à près de 398 millions de dollars. Ce chiffre ne comprend pas les expéditions non-commerciales, comme celles de l'UNRRA et du lend-lease, qui ont considérablement baissé en 1947.

## LES TRANSACTIONS SUR L'ACIER AUGMENTENT AUX ETATS-UNIS

Les transactions sur l'acier aux Etats-Unis ont été au cours de la dernière semaine d'avril de 96,4 pour cent de la capacité, marquant le second haut niveau hebdomadaire de la période d'après-guerre. Le premier record a été atteint dans la semaine se terminant le 24 mars avec 97 pour cent, le plus haut niveau depuis octobre 1944.

## LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AMERICAINE A PRESQUE DOUBLE SUR CELLE D'AVANT-GUERRE

La production industrielle des Etats-Unis a déjà atteint les 89 pour cent au dessus du niveau d'avant-guerre. En mars, pour le troisième mois consécutif, l'index saisonnièrement ajusté de la production industrielle (en volume physique) était toujours à un niveau de 189 pour cent de la moyenne des années 1935 à 1939.

Le rendement des marchandises durables a continué à montrer des signes légers de gain, atteignant le niveau de 223 pour cent de la moyenne d'avant-guerre.

## MAINTIEN DU NIVEAU DE L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES NON AGRICOLES AUX ETATS-UNIS

Le nombre d'employés dans la plupart des activités non-agricoles s'est maintenu en mars au niveau des autres mois récents aux Etats-Unis. Le total des employés non-agricoles, soit 42.500.000 personnes, était de 7 pour cent au dessus du niveau de l'année dernière.

## LEVEE DE LA LICENCE D'EXPORTATION SUR LES RECHAUDS A PETROLE

La production locale de réchauds à pétrole dépassant le contenu de 6 gallons (22,8 litres) de capacité horaire a été libérée du contrôle sur l'exportation américain.

La mécanique est l'un des groupes les plus importants de la Foire de Paris qui sera ouverte du 10 au 26 mai 1947. Dix-huit mille mètres carrés à l'air libre, sous la tente, sous hangar, sous auvent. En tout, près de cinq hectares couverts de machines, la plupart en plein fonctionnement, ainsi se présente l'industrie de la Mécanique.

Trois ponts roulants, des chariots élévateurs, mobiles, de tous modèles sont affectés aux déplacements, à l'intérieur et à

l'extérieur. En 1947, un nouveau pont roulant sera mis en service et de nouveaux halls bétonnés seront spécialement aménagés.

Ainsi, les moteurs de toutes puissances, les machines-outils de toutes tailles, les machines à bois, à métaux ou à matières plastiques, les machines pour l'imprimerie, les fournitures industrielles, l'outillage, la soudure, constituent un ensemble unique dans le monde entier.

**LA MUSIQUE**

Les instruments de musique, les pianos, l'édition musicale, sont largement développés à la Foire de Paris. On trouve dans le hall mis à la disposition de ce groupe tous les instruments, tous les appareils qui montrent que l'industrie française de la Musique n'a rien perdu de ses qualités qui en font l'une des premières du monde.

**LA PARFUMERIE  
PRODUITS DE BEAUTE**

La Parfumerie, les produits de beauté, les produits chimiques de toute sorte destinés à de multiples applications, prennent de plus en plus de place à la Foire de Paris.

**ARTISANAT**

L'Artisanat est largement représenté à la Foire de Paris. Dans toutes les Sections, il se trouve mêlé aux autres exposants. Certains groupements, cependant, réunissent leurs adhérents pour une présentation spéciale dans l'industrie qui les intéresse.

**CONCOURS D'INVENTIONS**

Les inventeurs sont, chaque année, conviés à présenter leurs dernières trouvailles à la Foire de Paris. La place leur est donnée gratuitement et de nombreux prix en médailles et en espèces sont attribués aux inventions les plus originales par un jury spécialement composé.

**LES SPORTS**

Le Camping, avec ses tentes, ses voitures, ses remorques, tout le matériel de campement, les canoés, etc... prend à la Foire de Paris une place de plus en plus grande d'année en année.

**AGRICULTURE ET MATERIEL AGRICOLE**

La clientèle qui se rassemble sur la terrasse précédant le Salon des Vins est toute différente de celle des autres parties de la Foire. On y entend les accents propres à tous les terroirs de France. Le visiteur n'y vient généralement pas seul; mais, en famille, il examine attentivement et discute gravement des avantages présentés par les machines qui l'intéressent. C'est que la culture française se renouvelle et recherche les appareils les plus rationnels, robustes et sûrs, les plus modernes charrues, semoirs,

fanèuses, moissonneuses, batteuses, etc... et pour compléter l'équipement, les tracteurs agricoles forestiers ou routiers, les moteurs à usages multiples, les transports lourds, etc.

**LE JOUET FRANÇAIS**

Le Jouet est la note gaie de la Foire, l'occasion pour l'esprit inventif français de se manifester avec le plus d'originalité. Mais le visiteur n'y trouve pas qu'un amusement; plus de cent exposants viennent y faire connaître les "derniers-nés" de l'industrie française du jouet et traitent d'importants contrats avec les acheteurs français ou étrangers.

**LA LIBRAIRIE**

Expression de la pensée moderne comme de celle de tous les temps, le Livre tient à la Foire de Paris une place très recherchée et très fréquentée. A côté de l'ouvrage de documentation et de vulgarisation, des traités scientifiques ou techniques, on y trouve les oeuvres de pure littérature, les éditions d'art, les exemplaires de luxe, qui témoignent de la maîtrise et de la perfection de leurs exécutants. Répondant à ceux qui auraient pensé que "l'atmosphère fiévreuse, agitée, bruyante de la Foire de Paris ne se prête guère à la reconstitution de l'ambiance recueillie d'une calme librairie", M. Jacques-Rodolphe Rousseau, président du Cercle de la Librairie, se réjouit que le livre ait "progressivement conquis un important espace: c'est un hall tout entier qui lui est consacré..."

**LES ECHANGES COMMERCIAUX RECIPROQUES  
INTERESSENT LES RELATIONS INTERNATIONALES  
DES ETATS-UNIS**

M. Harriman, secrétaire américain au Commerce, a déclaré devant un comité de la Chambre des Représentants qu'il serait "difficile d'exagérer" l'importance du programme d'échanges commerciaux réciproques pour les relations économiques des Etats-Unis avec le reste du monde.

Il recommande aussi la nécessité d'accroître les importations américaines, soulignant qu'elles étaient requises pour réaliser une meilleure balance de commerce et pour maintenir la prospérité dans le pays.

"Si, dit-il à ce sujet, nous devons nécessairement importer plus de marchandises, nous devons manifestement poursuivre une politique d'échanges commerciaux plus libérale et, singulièrement, abaisser nos tarifs douaniers. En vertu du programme d'accords commerciaux, ces réductions sont faites sélectivement, article par article, et seulement après une étude attentive des effets probables de chaque concession offerte. L'expérience que nous avons eue jusqu'ici avec ce programme indique que notre commerce avec les pays qui ont négocié avec nous des accords réciproques, s'est accru par un pourcentage bien plus grand que celui de notre commerce avec les autres pays".

**NOTRE BOURSE IMMOBILIÈRE**

**A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE —  
TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT.  
LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER  
A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"  
(B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHE-  
TEURS ET VENDEURS EVENTUELS.**

**Transactions Immobilières à notre connaissance, qui ont eu lieu durant le mois de Mars 1947:**

350 feddans — Dessounis, Béhéra	à L.E. 120 le feddan
24 " — Abou Matamir, Béhéra	" 5 "
60 " — Kafr Kauza, Calioubieh	" 240 "
60 " — Barrages, Calioubieh	" 400 "
100 " — Belbes, Charkieh	" 300 "
300 " — Chewa, Dakahlie	" 300 "
400 " — Mit Aly, Dakahlie	" 235 "
425 " — Mit Aly, Dakahlie	" 215 "
180 " — Talha, Dakahlie	" 240 "
Un Immeuble centre ville du Caire, âge base 4%, L.E. 100.000.	

**FORMATION SOCIETES FONCIERES**

Une Société foncière est en train de se former pour exploiter 3.000 feddans situés sur le Canal Noubarie — Arboriculture, Elevage Bétail et Cultures Ordinaires.

**IMMEUBLES A VENDRE:**

- Le Caire: Un immeuble sur 3 Rues, âgé de 15 ans, au centre de la ville, base 4%, à L.E. 110.000.
- Le Caire: Un immeuble sur 2 Rues, centre de la ville, âgé de 15 ans, base 4%, L.E. 55.000.
- Le Caire: Un immeuble, centre de la ville, 10 ans, base 4%, sur 3 rues, L.E. 55.000.
- Le Caire: Un immeuble, centre de la ville, 3 rues, âgé 25 ans, base 5%, L.E. 42.000.

Le Caire: Un immeuble, centre de la ville, 3600 mètres, âge 30 ans, à L.E. 60 le mètre.

Alexandrie: Une villa 3500 m2, sur 3 rues, centre de la ville, L.E. 60.000.

Ramleh (Sidi Bishr): 50 feddans, pour lotissement sur la Corniche.

**TERRES AGRICOLES A VENDRE:  
(Région environ Le Caire)**

Calioubieh — 34 fedd., sur Canal Mansourie	à L.E. 300 le fedd.
" — 33 " sur Canal Mansourie	" 250 "
" — 12 " sur Canal Mansourie	" 500 "
" — 35 " Oussim	" 300 "
" — 80 " Oussim	" 300 "
" — 120 " Marg	" 300 "
" — 100 " Allag	" 90 "
" — 60 " Calioub	" 425 "
" — 66 " Calioub	" 350 "
" — 45 " Calioub	" 450 "
" — 58 " Kaha	" 350 "
" — 60 " Syracous	" 300 "
Menoufie — 120 " Quesna	" 300 "
" — 50 " Kafr Batta	" 300 "
" — 100 " Gheziret El Hagar	" 300 "
Béhéra — 500 " Sur Canal Noubarie,	
	Région Abou-Matamir
	1/3 en cultures
	(avec constructions).
" — 650 " Abou Matamir	" 5 "
" — 350 " Abou Matamir	" 15 "
Fayoum — 650 " Près lac Karoun	" 30 "
" — 135 " Siella	" 10 "
" — 100 " Siella	" 14 "
" — 250 " Siella	" 20 "

# L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939 (fin)

par JEAN CHARDONNET

**Zone américaine.** — Si les résultats de l'extraction du charbon et du lignite paraissent bons — 90 pour cent et 100 pour cent par rapport à 1936 — si la production sidérurgique y atteint 68 pour cent de 1936, — en revanche pour les industries importantes de la zone, la reprise est très lente; ainsi en Grande-Hesse, 35 usines d'électro-mécanique marchent sur 160. Dans le Wurtemberg, l'industrie textile emploie 21.000 personnes, contre 75.000 avant la guerre; le Gouvernement américain a mis à sa disposition, au début de 1946, 10.000 balles de coton, le sixième des besoins normaux.

**Zone française.** — Elle souffre, comme la zone américaine, d'une grave pénurie de combustibles, malgré les fournitures suédoises; la production mensuelle de charbon y oscille entre 600.000 et 700.000 tonnes, celle de fonte atteint 10 pour cent seulement de l'avant-guerre, 20.000 tonnes par mois, celle d'acier seulement 11 pour cent de l'avant-guerre avec 6.000 tonnes d'acier Martin à Dillingen et 18.000 tonnes d'acier Thomas à Volklingen. On note néanmoins des progrès — au demeurant assez lents — pour le matériel de transport, les instruments de mesure, les instruments sidérurgiques et d'autres produits métallurgiques ou mécaniques de haute qualité.

**Zone soviétique.** — Les réparations ont vidé la zone de 25 pour cent de son équipement, d'après des informations du reste à contrôler, et qui remontent à quelques mois. En outre, ce qui reste travaille activement, pour fournir des réparations à l'URSS dans la proportion de 70 à 100 pour cent. On ne connaît pas de chiffres globaux de production; par contre, des détails sont connus pour les divers pays. Ainsi, en Saxe où l'on compte actuellement 6.500 exploitations industrielles, occupant 337.000 personnes, l'industrie légère et l'industrie du bois ont à peu près réalisé les normes du plan qui leur avait été fixé; mais les industries mécaniques et la sidérurgie n'atteignent que la moitié. Seule l'industrie des matériaux de construction a dépassé de 10 pour cent les prévisions du plan.

Avec des différences locales, les diverses régions d'Allemagne ne réalisent donc actuellement qu'une production industrielle assez basse, très inférieure à celle de 1938. La raréfaction des biens de consommation a entraîné une montée générale des prix et une tendance très nette à l'inflation: un rapport assez récent donne à cet égard des renseignements importants et très pessimistes, relatifs à la Basse Saxe; des chiffres qu'il cite, il résulte que l'augmentation moyenne annuelle du coût de la vie a été de 1,2 pour cent dans les six années qui ont précédé la guerre, de 2,4 pour cent pendant la guerre, de 5,4 pour cent dans les 12 mois de mai 1945 à avril 1946. Voici quelques prix:

	(en marks)	début de milieu de		
		1939	1945	1946
Savon en poudre .....		0,35		1,40
Pois secs (1 livre) .....		0,50	0,50	3,20
Casseroles .....		1,20	5	5

Si l'amenuisement progressif des stocks entraîne à bref délai une nouvelle baisse de la production, on peut craindre que la tendance inflationniste ne devienne encore plus grave; le marasme économique aboutit inexorablement au chaos financier.

La crise quantitative et qualitative de la main-d'oeuvre n'est pas la seule cause de la sous-production houillère: l'usure du matériel, le manque de couloirs oscillants, de bandes pneumatiques, d'explosifs, de haveuses, en sont pour une bonne part responsables. De plus, la production actuelle est aussi peu rationalisée que possible: au lieu de concentrer, avec les moyens réduits dont on dispose, l'extraction sur un nombre réduit de puits, on la laisse dispersée en de nombreuses fosses; or, certaines fosses ne produisent que 5 pour cent du tonnage d'avant-guerre; leur dépense en charbon ne se trouve pas pour autant diminuée de 75 pour cent, elles consomment une quantité de charbon égale aux 2/3 de leur consommation d'avant-guerre. 32 pour cent de la production de la Ruhr sont ainsi absorbés par les mines à cause de leur extrême dispersion. Résultat: on avait espéré produire 400.000 tonnes par jour dans les bassins de la Ruhr et d'Aix; on n'a atteint que 200.000 tonnes en novembre 1946.

Or, depuis la perte de la Silésie, l'Allemagne ne peut guère se ravitailler en charbon que dans la Ruhr; le rôle prédominant de la Ruhr dans les fournitures allemandes de charbon se trouve-

rait donc accru si la Ruhr pouvait satisfaire aux demandes des consommateurs; produisant 35 millions de tonnes de coke en 1944, la Ruhr alimentait la sidérurgie allemande; expédiant 40 à 50 millions de tonnes vers le reste du pays, elle était le principal fournisseur des industries de l'Allemagne du Sud et de Berlin. Un exemple permettra de montrer les conséquences très graves de ce déficit charbonnier: au début de 1946, l'attribution de charbon à la sidérurgie en Allemagne occidentale n'a été que de 625.000 tonnes, le cinquième à peine des attributions d'avant-guerre. Le résultat ne pouvait qu'être une grave décadence de l'industrie sidérurgique allemande qui ne peut atteindre encore le niveau, pourtant bas, fixé en mars 1946.

**La pénurie de matières premières.** — La plupart des industries allemandes manquent en outre de matières premières, les industries chimiques de la Ruhr souffrent de la pénurie de charbon, matière première autant que source d'énergie pour les industries de colorants et d'essence synthétique. Les industries mécaniques et métallurgiques n'ont pas assez de fonte et d'acier, en raison du ralentissement considérable de la production sidérurgique rhénane. L'insuffisance des matières premières et des produits de base est donc imputable d'abord aux lacunes et aux insuffisances de la production nationale.

Elle est due aussi à l'asphyxie commerciale actuelle de l'Allemagne: avant-guerre, beaucoup de ces matières premières étaient importées. Il ne peut être question pour l'Allemagne dans la pénurie mondiale actuelle, de les faire venir de l'extérieur; quand bien même elle recevrait un contingent, elle ne pourrait financer l'achat; le mark n'ayant qu'un cours fictif, il lui faudrait des devises étrangères; pour les avoir, il lui serait nécessaire d'avoir un excédent d'exportations: l'Allemagne se trouve précisément dans la situation inverse.

Une industrie, aussi solidaire de l'importation que l'industrie textile est ainsi condamnée à l'impuissance: en zone américaine, elle atteint le 1/4 du niveau d'avant-guerre, en zone britannique, un peu moins; au printemps de 1946, 24 pour cent des broches à laine et 22 pour cent des broches à coton étaient en activité; pour les métiers à tisser, les proportions étaient de 48 pour cent pour la laine et 22 pour cent pour le coton.

**La crise des transports.** — Elle est moins grave qu'elle n'a été: les grandes relations par voies ferrées et par voies navigables ont été rétablies. Toutefois, il y a des insuffisances techniques dans les transports ferroviaires et des obstacles politiques aux relations par voies navigables. Le matériel roulant — locomotives et wagons — ne suffit pas aux transports actuels; et de nombreuses gares de triage ne peuvent fonctionner la nuit, faute d'éclairage, certaines autorités alliées ne disposant pas de stock suffisant de lampes électriques.

Les voies navigables ne peuvent être utilisées à plein: l'absence de parité entre le mark et les monnaies étrangères ne permet pas aux services de navigation alliés et allemands le paiement mutuel des services qu'ils pourraient normalement se rendre: les remorqueurs alliés ne peuvent ainsi remorquer des convois allemands et inversement; les équipages allemands ne peuvent sortir d'Allemagne: de là des attentes exagérées aux frontières; les voies d'eau ne sont pas utilisées autant qu'elles le pourraient. A la frontière germano-néerlandaise, 60 pour cent de la capacité de transport sont utilisés, sur l'Elbe, en amont de Hambourg, à peine le 1/3 — 13.200 tonnes en septembre 1946 au lieu de 45.000 tonnes. Les capacités des canaux du Rhin et Dortmund-Essen ne sont utilisées qu'à trois quarts.

La reprise industrielle allemande est donc entravée par de graves difficultés économiques. Quand bien même elles seraient surmontées deux autres problèmes resteraient à résoudre: le problème de la main-d'oeuvre, dont la pénurie dans les mines de charbon n'est qu'un aspect particulier, et le problème politique, celui de l'écartèlement d'un organisme économique dont les éléments sont solidaires en quatre zones d'occupation.

# LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

(Le 19 avril 1947.)

## La baisse du café aux Etats-Unis

Le dernier bulletin de la Bank of London and South America donne une explication de la baisse continue du café à terme à la Bourse du café et du sucre de New-York. Elle est due aux "bruits alarmants, circulant au sujet de l'avenir de l'industrie du café brésilien". Ces bruits ont eu un effet psychologique considérable, et la Société agricole brésilienne est intervenue pour rassurer les producteurs de Sao-Paulo, en affirmant qu'ils sont propagés uniquement pour provoquer la baisse des prix à l'exportation.

La Société a demandé au département du Café de suspendre les ventes de ses stocks et de réduire les expéditions de café vers Santos où les stocks dépassent déjà 3 millions de sacs.

La Bank of London and South America cite encore l'opinion d'un industriel brésilien selon laquelle le Brésil devra une fois de plus baser son commerce extérieur sur les exportations de café. Les textiles et autres produits manufacturés, ainsi que le riz et le maïs offrent peu de chance d'assurer une balance commerciale favorable. Les conditions atmosphériques pour la culture du café sont excellentes cette année, e., malgré les bruits alarmants, la situation statistique est encourageante.

\* Les pays producteurs d'Amérique Centrale ont créé une Union pour la défense du café qui s'efforcera de normaliser la production et le conditionnement. Les cafés d'Amérique Centrale sont de variétés et de qualités supérieures aux cafés du Brésil. L'Union va s'efforcer de valoriser les cours des cafés de l'Amérique Centrale et des cotations particulières en s'efforçant de développer les exportations directes avec l'étranger.

\* A partir du 15 avril, le prix officiel du café dans le Royaume-Uni est relevé en moyenne de 21 sh. par cwt. Les nouveaux prix demeurent néanmoins inférieurs de 20 sh. à 30 sh. aux prix mondiaux. Une majoration de 2 d. par lb. sera subie par les prix de détail dans le Royaume-Uni. A New-York, les cours du café comptant Rio et comptant Santos ont fléchi.

\* La récolte mondiale de café de la saison courante est estimée à 26 millions de sacs (de 60 kg) en regard d'une consommation mondiale évaluée à 27 millions de sacs; les stocks reportés resteront néanmoins importants.

\* Il convient de mentionner le retournement de la tendance du café sur les marchés américains. Après une longue période de hausse, les prix sont actuellement faibles.

\* Pendant le mois d'octobre, premier mois de la saison 1946-1947, les exportations du café du Guatemala ont atteint 24.234 sacs contre 50.452 en octobre 1945.

\* On envisage pour Haïti une récolte record de café en 1946-1947. Celle-ci atteindrait en effet 533.000 sacs contre 400.000 l'année précédente.

\* Les exportations de café du Cameroun se sont élevées pour l'année 1946 à 5.900 tonnes contre 6.700 tonnes pour 1945.

\* Costa-Rica avait vendu en fin février 215.085 sacs de café de la récolte 1946-1947.

\* La récolte de café 1946-1947 de Cuba est estimée à 500.000 sacs.

## Agrumes

\* Des difficultés se sont élevées pour l'entrée en France des citrons du Liban, le gouvernement français n'autorisant que les importations d'oranges libanaises pour lesquelles un crédit de 30 millions de francs demeure partiellement utilisé.

\* On estime que la récolte de Floride de Valencia a subi une perte de 30 o/o. Celle des grape-fruits 15 o/o par suite des gelées et des vents violents.

## Cacao

\* Les nouvelles concernant les résultats favorables de la récolte à Bahia ont contribué au recul des cotations à terme à New-York.

\* Les exportations de cacao du Cameroun de l'année 1946 se sont chiffrées à 35.700 tonnes contre 38.400 tonnes en 1945.

## Céréales

\* Le Département de l'Agriculture des Etats-Unis prévoit que la récolte américaine de blé en 1947 atteindra un tonnage record, 973 millions de boisseaux contre 874 millions pour la récolte 1946.

\* Les allocations aux exportations en juin effectuées par les Etats-Unis porteront sur 1 million de tonnes de céréales diverses et farines.

\* Sur les marchés américains, on a remarqué de nouveaux importants achats de céréales pour compte étranger.

\* La France a procédé sur les marchés américains à d'importants achats de farine, livraisons avril et mai.

## Fruits

\* A Madère, les bananes sont payées 8 fr. 50 aux producteurs et sont vendues à Lisbonne 16 fr. 70 le kg au détail.

\* Au Portugal, les ananas de deux kg valent au détail 62 fr. pièce.

## Riz

\* A Canton, le 18 mars, le riz était coté (par picul du nouveau système ou 50 kg) 97.000 dollars chinois pour la 1re qualité, 91.500 pour la 2e qualité, 85.000 pour la troisième qualité et 84.000 pour la 4e qualité (un dollar américain valait à la même date, à Canton, 12.000 dollars chinois).

\* Le riz de Saïgon, 1re qualité, valait le 19 mars au marché libre de Hongkong 123 dollars de Hongkong le picul de 60 kg (1 dollar américain valait, le 19 mars, 4,77 dollars de Hongkong).

## Sucre

\* On estime que la superficie cultivée en canne à sucre dans l'Inde en 1946-1947 est de 2 o/o inférieure à celle de l'an dernier, d'après la seconde prévision concernant la récolte de canne à sucre de toute l'Inde, publiée par le "Département of Commercial Intelligence and Statistics" de l'Inde.

On estime que, cette année, la superficie cultivée en canne à sucre atteint 3.906.000 acres (soit 1.560.000 ha) contre 3.988.000 acres (soit 1.590.000 ha) en 1945-1946. Ces prévisions se fondent sur des informations, qui se rapportent généralement à la période qui s'étend jusqu'en septembre 1946.

\* Le sucre de la production locale valait à Canton, le 18 mars, 245.000 dollars chinois (soit 2.450 fr.) le picul de 65 kg et le sucre raffiné 300.000 dollars chinois.

## Thé

\* L'industrie du thé dans l'Inde est gênée par le manque de charbon et d'engrais, a déclaré Mr. G.A. Rainey, président de l'"Indian Tea Association".

En ce qui concerne l'avenir, Mr. Rainey a déclaré qu'il ne pouvait dire quand les approvisionnements dépasseraient la demande, mais que la surproduction reviendra sûrement dans quelques années. Dans l'Inde, il y a de grosses possibilités de consommation et l'"Indian Tea Market Expansion Board" mène campagne pour développer la consommation du thé.

\* La date à laquelle l'offre britannique d'achat de thé de Ceylan devra être acceptée est le 16 avril. Il s'agirait d'une quantité n'excédant pas 100 millions de lbs contre 150 millions de lbs prévus. Les quantités disponibles pour le marché libre seront plus importantes, mais on ne prévoit pas que cette circonstance se traduira par une baisse des cours aux enchères de Colombo qui doivent reprendre la semaine prochaine.

\* Le "Tea Controller" de Nouvelle-Zélande, Mr. Wright, qui se trouvait dernièrement à Ceylan pour acheter du thé cinghalais pour la Nouvelle-Zélande, s'est plaint à Colombo du prix élevé du thé de Ceylan. La Nouvelle-Zélande, bien que client de Ceylan depuis plus de 40 ans pour l'achat du thé, pourrait se trouver obligée de s'orienter vers le thé hindou, meilleur marché, ou vers le café.

Extrait des "Marchés Coloniaux".

## ALSAY WILLSON & Co.

Haret Zogueb 5

Tél. 54389

Machines et accessoires pour  
l'industrie textile, courroies, etc.  
en stock et sur commande

# ASSOCIATION DES COMMERÇANTS & IMPORTATEURS DU ROYAUME D'EGYPTE

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous nous étions proposé de réunir cette Assemblée dans le courant de Février, mais votre Conseil a été constamment occupé avec les Ministères pour mettre au point des questions importantes dont la solution ne pouvait souffrir aucun retard.

Les circulaires que vous avez régulièrement reçues vous ont mis au courant de l'activité de l'Association à cet égard, et des résultats obtenus.

Dans le rapport de notre dernière Assemblée Générale, nous exprimions le vœu que sous le signe de la Paix nous pourrions fonder des espoirs sur un avenir meilleur.

Malheureusement l'année 1946 fut sur le plan de la politique internationale une année de méfiance et d'après disputes, et il n'apparaît pas qu'une amélioration sensible puisse être attendue dans les jours qui viennent.

L'Egypte, qui a eu cependant le privilège inestimable de rester en dehors du conflit, se ressent fortement de cette atmosphère trouble; et même si l'on doit qualifier de psychologique la crise qu'elle ressent cette crise n'en existe pas moins; il faut souhaiter vivement qu'à l'intérieur de l'Egypte, la confiance qui serait indispensable à un retour vers des jours meilleurs trouve dans une coopération utile et étendue de tous les éléments des raisons suffisantes de s'exprimer pour dissiper des nuages qui pèsent lourdement sur l'économie de notre pays.

En ce qui concerne notre marché, nous exprimions dans notre dernier rapport l'espoir que les pays producteurs ayant converti leurs industries de guerre seraient à même de nous approvisionner largement.

Ces espoirs se sont réalisés au delà de nos prévisions, et il faut dire qu'aujourd'hui, dans le secteur le plus important de l'activité économique du pays qui est celui des textiles, il y a eu de tels arrivages de marchandises que, si l'on tient compte également de l'accroissement de la production locale, l'offre a dépassé très largement la demande, d'autant plus que celle-ci se trouve réduite au minimum en ce qui concerne particulièrement les cotonnades locales libres dont les prix sont trop élevés par comparaison avec les prix des tarifées.

Cette situation en se prolongeant risquerait de mettre notre économie en danger si le gouvernement ne se préoccupait pas, d'une part, de prendre les mesures nécessaires pour unifier les prix des cotonnades locales afin de les mettre en rapport avec la capacité d'achat actuelle du public, et d'autre part, de trouver dans l'exportation un exutoire à cette pléthore de marchandises, ce qui d'ailleurs ouvrirait de nouveaux débouchés si indispensables à l'industrie du pays.

Cette situation en se prolongeant risquerait de mettre notre économie en danger si le gouvernement ne se préoccupait pas, d'une part, de prendre les mesures nécessaires pour unifier les prix des cotonnades locales afin de les mettre en rapport avec la capacité d'achat actuelle du public, et d'autre part, de trouver dans l'exportation un exutoire à cette pléthore de marchandises, ce qui d'ailleurs ouvrirait de nouveaux débouchés si indispensables à l'industrie du pays.

Il faut exprimer l'espoir que le Gouvernement comprenne enfin que la loi de l'offre et de la demande joue actuellement en plein et que toute intervention dans ce domaine risquerait de la fausser, soit en provoquant une nouvelle hausse des prix par l'arrêt des importations, soit en acculant le commerce à une situation difficile qui risquerait d'être génératrice de paralysie ou de faillites.

Le Gouvernement compte des hommes éclairés et compétents et nous pouvons lui faire confiance.

**Activité de l'Association.** — Au cours de cette année notre principal souci a été encore de maintenir et de développer autant que possible nos bons rapports avec les pouvoirs publics, afin d'arriver, grâce à un esprit de compréhension réciproque, à sauvegarder tous les intérêts en présence.

Nous sommes heureux de pouvoir vous indiquer sommairement, ci-après, certains aspects de notre activité. Vous savez déjà qu'il y a un an S.E. Saba Habachi Pacha, alors Ministre du Commerce, confia à notre Association le soin de mener à bonne fin une importante opération de troc avec l'Espagne.

Nous sommes heureux de pouvoir vous indiquer sommairement, ci-après, certains aspects de notre activité. Vous savez déjà qu'il y a un an S.E. Saba Habachi Pacha, alors Ministre du Commerce, confia à notre Association le soin de mener à bonne fin une importante opération de troc avec l'Espagne.

Après une minutieuse mise au point qui nécessita de nombreuses réunions, cette mission fut menée à bien et le marché se trouva amplement approvisionné en cotonnades, lesquelles si elles permirent de combler les lacunes de l'époque arrivèrent malheureusement à un moment où les autres marchés s'étant ouverts ont entraîné pour nos commerçants dans beaucoup de cas des pertes substantielles.

Votre Conseil ne s'est pas réuni moins de 25 fois depuis la dernière Assemblée Générale.

Vous avez été régulièrement tenus au courant de ses travaux et nous ne croyons pas utile d'y revenir.

Nous tenons cependant à rendre ici hommage et à remercier vivement LL.EE. les Ministres des Finances et du Commerce qui ont toujours accueilli d'une oreille bienveillante les suggestions de notre Association.

Nous avons eu à différentes reprises l'occasion de faire appel à la collaboration des Chambres du Commerce Egyptiennes

du Caire et d'Alexandrie, et sommes heureux de pouvoir ici remercier S.E. Abdel Méguid El Rimali Bey, Président de la Chambre du Caire, ainsi que Me. Aly Choukri Khamis, Directeur de la Chambre d'Alexandrie, pour leur coopération sincère et éclairée.

Nous devons remercier tout particulièrement ici notre Conseiller Commercial Me. Galal Hussein qui a accompagné vos délégations au cours de nombreuses démarches auprès des Ministères et Mr. Antoine Némeh, notre très actif Secrétaire Général, qui a eu à fournir un très gros travail dont il s'est acquitté avec toute l'énergie désirable avec l'aide du personnel, d'ailleurs très réduit, du Bureau de l'Association.

D'après l'art. 8 des Statuts, le Conseil doit renouveler le 1/3 de ses membres, les membres sortants étant désignés par voie de tirage au sort.

Le sort a désigné: S.E. Joseph Sednaoui Pacha, S.E. Hamed El Lozi Bey, M. Robert Hannaux, M. Jean Mallet, M. Albert Haym, qui sont rééligibles et qui se représentent à vos suffrages. L'Assemblée a loisir de les réélire ou de les remplacer par des candidats de son choix.

Il nous reste Messieurs à exprimer des vœux pour que l'Egypte poursuive le cours glorieux de sa carrière et à déposer aux pieds du Trône les vœux respectueux que nous formons pour le Règne de Sa Majesté le Roi.

## L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939

(Suite de la page 15)

Coincidant avec l'extension de la crise mondiale, cette situation faisait apparaître l'urgence du problème économique et financier dont dépendent le maintien de l'équilibre économique et le relèvement de la condition sociale de la population égyptienne.

Le dernier conflit mondial, au cours duquel le commerce du pays n'a plus bénéficié de la même position privilégiée qu'en 1914-18, n'a pu, en dépit des avantages découlant de la présence des bases alliées et de la non-occupation du territoire par l'ennemi, qu'accroître les difficultés antérieures. Il a pu provoquer la constitution de stocks de coton dont la vente, en aggravant le malaise financier de l'agriculture et en imposant, sans doute, à l'Etat de nouvelles interventions, fournit un indice de la possibilité du remplacement des cotons égyptiens, en dépit de leur qualité supérieure, par des cotons étrangers d'un rendement correspondant.

La hausse du niveau des prix et du coût de la vie ne semble pas avoir excédé sensiblement le coefficient de majoration du marché international dont les activités agricoles et industrielles de l'Egypte sont étroitement interdépendantes. Elle a pu être palliée, dans une assez large mesure, par les salaires en nature que perçoit une notable partie de la population fellahine. Elle a dû, par contre, accroître le renchérissement des coûts de productions en déterminant une tension visant à l'augmentation de la rente foncière et des profits commerciaux qui ont leur répercussion sur la rentabilité financière de l'exploitation agricole.

Une impression pourtant optimiste se dégage de cet examen un peu hâtif de la situation égyptienne. Le pays ne connaît pas la charge des dommages de guerre qui, en dépit des réparations problématiques, compliquent l'équilibre budgétaire futur des pays anémiés par la guerre et imposent un échelonnement dans le temps des travaux de restauration. Ses victimes de la guerre ne sont pas nombreuses. Il dispose, au contraire, d'une main-d'œuvre qui, professionnellement, devrait être éduquée, mais qui reste abondante et à bon marché. Il détient, par ailleurs, une certaine élite dirigeante formée d'éléments indigènes et étrangers qu'il faudra ménager et dont il importera de savoir tirer tout le parti désirable dans l'intérêt général. Bref il possède, avec les capitaux indigènes et étrangers qu'il se doit d'encourager, les principaux instruments de sa rénovation économique et sociale.

Cependant la mise en oeuvre d'une politique économique et financière rationnelle est indispensable pour valoriser ces avantages substantiels et pour orienter et rétablir l'économie égyptienne au point d'équilibre que postule l'évolution actuelle de l'économie mondiale.

L'Egypte se range, comme la Belgique, parmi les pays auxquels un isolement économique complet pourrait être fatal et qui souscriraient, sans doute, favorablement à la mise sur pied d'une organisation économique mondiale à défaut de laquelle il n'a guère été possible de résoudre, avec succès, les problèmes économiques et sociaux à l'origine de la grande crise économique d'entre les deux guerres. Il faut souhaiter que les préoccupations politiques ne voilent pas aux regards de la population égyptienne et de ses dirigeants les avantages très substantiels à retirer d'une politique économique et financière inspirée par la volonté d'améliorer les conditions de vie de l'immense masse de la population fellahine.

Cette politique essentiellement nationale contribuerait en même temps à rétablir l'équilibre interne de l'économie égyptienne en intensifiant sa productivité et en sauvegardant par là le redressement normal de la balance des comptes

# TEXTES OFFICIELS

## EDITION FRANÇAISE DU J.O. No. 37 DU 28 AVRIL 1947

Décret mettant en application la prorogation de l'accord commercial provisoire entre le Royaume d'Egypte et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord des 5 et 7 juin 1930.

Art. 1. — La prorogation — dont il a été convenu en vertu des lettres échangées les 14 février 1947 et 22 mars 1947 et annexées au présent décret — de l'accord commercial provisoire entre le Royaume d'Egypte et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des 5 et 7 juin 1930, sortira son plein et entier effet.

British Embassy, Cairo, 14th February 1947.

MONSIEUR LE MINISTRE,

In view of the impending expiry of the provisional commercial agreement originally concluded between the Egyptian Government and His Majesty's Government in the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland by Notes, dated 5th June and 7th June 1930, and extended annually by subsequent exchanges of notes, I am authorised by His Majesty's Principal Secretary of State for Foreign Affairs, to inform Your Excellency that His Majesty's Government in the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland suggest prolongation of the said agreement until the 16th February 1948, under the same conditions as those now obtaining.

His Majesty's Government in the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland are, therefore, prepared to regard the present Note and a Note from Your Excellency confirming acceptance by the Egyptian Government of the proposed prolongation as constituting an agreement between the two Governments which shall come into force immediately on the expiry of the present agreement, i.e. the 16th February 1947, and shall remain in force until the 16th February 1948, unless previously replaced by a treaty regulating definitively the commercial relations between the United Kingdom and Egypt.

I have the honour to be,  
With the highest consideration,  
Monsieur le Ministre.

Your Excellency's most obedient Servant,  
(Signed) RONALD CAMPBELL

His Excellency

MAHMOUD FAHMY EL-NOKRACHI PASHA,  
Minister for Foreign Affairs,

Ministère des Affaires Etrangères,

Le Caire, le 22 mars 1947.  
CAIRO

## MONSIEUR L'AMBASSADEUR

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de l'Ambassade No. 67 (798/2/47) en date du 14 février 1947, (ci-dessus).

En réponse, je m'empresse de confirmer à Votre Excellence l'accord de mon Gouvernement sur ce qui précède, sauf en ce qui concerne le Transjordanie qui sera exclue des pays énumérés dans les listes jointes à la lettre de l'Ambassade No. 134 (50/60/30) en date du 30 juin 1930, l'Egypte étant en voie de conclure un accord commercial provisoire avec le Royaume Hachimite de Transjordanie.

Le ministre des Affaires Etrangères  
Signé: MAHMOUD FAHMY EL-NOKRACHI

SON EXCELLENCE,

SIR RONALD IAN CAMPBELL, K.C.M.G., C.B.,  
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

De sa Majesté Britannique,  
LE CAIRE

Décret mettant en application la prorogation de l'accord commercial provisoire entre le Royaume d'Egypte et le Gouvernement de l'Eire des 25 et 28 juillet 1930.

Art. 1. — La prorogation — dont il a été convenu en vertu des lettres échangées les 14 février 1947 et 22 mars 1947 et annexées au présent décret — de l'accord commercial provisoire entre le Royaume d'Egypte et le Gouvernement de l'Eire des 25 et 28 juillet 1930, sortira son plein et entier effet.

British Embassy, Cairo, 14th February 1947.

Monsieur le Ministre,

In view of the impending expiry of the provisional commercial agreement originally concluded between the Egyptian Government and the Government of Eire by Notes, dated 25th July and 28th July 1930, and extended annually by subsequent exchanges of notes, I am instructed by His Majesty's Principal Secretary of State for Foreign Affairs to convey to Your Excellency a request from the Government of Eire that the Egyptian Government should agree to the prolongation of the said instrument until the 16th February 1948, under the same conditions as those now obtaining.

2. The Government of Eire are prepared to regard the present Note, and a Note from Your Excellency confirming acceptance by the Royal Egyptian Government of this arrangement, as

constituting an agreement between the two Governments. This arrangement shall be deemed to have come into force as from the 16th February 1947, and shall remain in force until the 16th February 1948, unless previously replaced by a treaty regulating definitively the commercial relations between Eire and Egypt.

I have the honour to be,  
With the highest consideration,  
Monsieur le Ministre,

Your Excellency's most obedient Servant,  
(Signed) RONALD CAMPBELL

His Excellency

MAHMOUD FAHMY EL-NOKRACHI PASHA,  
Minister for Foreign Affairs,

CAIRO

Monsieur L'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de l'Ambassade No. 66 (739/2/47) en date du 14 février 1947, dont la teneur suit : (ci-dessus)

En réponse, je m'empresse de confirmer à Votre Excellence l'accord de mon Gouvernement sur ce qui précède, et je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des Affaires Etrangères,

Signé: MAHMOUD FAHMY EL-NOKRACHI

SON EXCELLENCE,

Sir RONALD CAMPBELL K.C.M.G., C.B.,

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

de Sa Majesté Britannique,  
LE CAIRE

Décret relatif à l'indication du poids ou de la capacité des denrées alimentaires emballées.

Art. 1. — Les denrées alimentaires qui se vendent ordinairement au poids ou à la capacité et qui sont mises dans des caisses, récipients ou autres emballages, ne pourront être importées, vendues, exposées ou mises en vente ou détenues en vue de la vente à moins qu'elles ne portent l'indication de leur poids net ou de leur capacité.

En cas d'impossibilité de l'indication du poids net, il sera procédé à l'indication du poids brut accompagné du poids de l'emballage tel qu'il est reconnu par les usages du commerce.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie déterminera, par arrêté, la manière d'apposer l'indication.

Art. 2. — Nos ministres du Commerce et de l'Industrie, de la Justice et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur trois mois après sa publication au "Journal Officiel".

Numéro extraordinaire du J.O. No. 37 du jeudi 3 avril 1947.

## MINISTÈRE du COMMERCE et de l'INDUSTRIE

Arrêté ministériel No. 163 de 1947 relatif à la réserve des espaces vides nécessaires pour la conservation des semences de pommes de terre dans les chambres de réfrigération.

Art. 1. — A moins d'une autorisation préalable du ministère du Commerce et de l'Industrie, il est interdit aux propriétaires et directeurs responsables des dépôts, chambres et sociétés frigorifiques d'occuper ou de contracter pour l'occupation des espaces vides dans leurs dépôts et chambres de réfrigération ou celles qui seront vides à partir de la publication du présent arrêté jusqu'à 15 mai 1947.

Art. 2. — Toutes les personnes visées à l'article devront adresser au ministère du Commerce et de l'Industrie (Contrôle des Aliments) dans une semaine de la date de la publication du présent arrêté, un avis du nombre de dépôts et chambres de réfrigération possédés ou dirigés par chacun d'eux, le volume de chaque dépôt et chambre en mètre cube, le degré centigrade de température, le lieu où ils se trouvent les emplacements occupés, la date du début et de l'expiration des contrats d'occupation ainsi que les marchandises y déposées.

NUMERO EXTRAORDINAIRE DU J.O. No. 35  
DU MARDI 22 AVRIL 1947

Décret établissant un droit d'exportation sur le riz

Art. 1.—Un droit d'exportation de 800 millièmes par 100 kilogs. bruts est établi sur le riz, en paille ou en grains non pelés, ou pelé même glacé, y compris les brisures de riz.

Art. 2.—Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent Décret, qui entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel".

(21 avril 1947).

# LA SEMAINE COTONNIÈRE

L'offre de toutes nos Variétés continue à être très abondante à Minet El Bassal, et si les prix du Karnak pour tous les classements allant de G plus 1/4 à FG plus 1/4 ne peuvent plus théoriquement baisser, ayant atteint les niveaux des prix du Gouvernement, il n'en est malheureusement pas de même pour nos cotons Ashmounis dont les cotations se trouvaient être très au dessus des prix minima. En l'absence d'affaires sérieuses et sur des offres pressantes de détenteurs désirant s'alléger à tout prix, tous les classements de nos Variétés de courtes soies s'effondrèrent cette semaine de deux tallaris.

Les ventes totales de la semaine furent néanmoins plus importantes que la semaine précédente sur des achats en couverture de vieilles affaires, et aussi sur de nouvelles affaires conclues avec les Indes.

A part les Indes, aucune affaire d'envergure n'est à signaler. La Belgique a demandé des offres pour de très petites quantités de Fully Good (bonne soie) Karnak, et tant la France que l'Angleterre ne furent pas intéressés à notre marché.

## LIVRAISONS AU GOUVERNEMENT.

Des bordereaux pour la livraison d'environ 3.000 balles de Karnak ont été présentés cette semaine à l'Egyptian Cotton Commission. La livraison de ces cotons aura lieu dans la première semaine du mois de mai.

## LA SITUATION STATISTIQUE DE "L'EGYPTIEN"

Au 31 mars 1947, nous estimions que le total "visible" de tous cotons en Egypte s'élevait à 9.233.000 kantars, desquels 5.579.000 kantars de Karnak et 2.011.000 d'Ashmouni.

Du total "visible" ci-dessus, nous estimions que 3.617.000 kantars étaient entre les mains du Gouvernement Egyptien. 700.000 kantars en stock dans les Filatures locales, et enfin 78.000 kantars entre les mains du British Board of Trade, laissant donc un total en apparence libre dans le Pays de 4.838.000 kantars desquels: 2.539.000 Karnak, 1.477.000 Ashmouni Zagora et 822.000 de toutes autres Variétés.

Ce stock comme nous le disions est libre "en apparence", car il comprend les cotons en couverture des ventes à l'Exportation pour embarquement de mai à août.

## MARCHE DU DISPONIBLE

Le volume des ventes sur notre marché de Minet El Bassal fut sensiblement plus élevé cette semaine. Il atteignit un total de Balles 13.479 contre B/s 9.919 la semaine précédente, et se répartit par Variétés comme suit:

## LONGUES SOIES

	Cette semaine	La Semaine précédente
		B/s:
Karnak	9,725	5,602
Giza 7	678	655
Ménoufi	197	609
Maarad	513 11,113	513 7,379
Ashmouni	2,156	2,253
Zagora	210	210
Giza 30	— 2,366	42 2,306
MIXTE, SEKINA Etc.,	—	35
TOTAL DES VENTES: Balles	13,479	contre Balles: 9,919

## KARNAK

L'offre est toujours très abondante, mais le volume des ventes accuse une sensible augmentation, les prix minima auxquels certains classements sont actuellement traités, ayant attiré de nouvelles affaires.

Le FGF fut payé Tall. 38,50 le FGF/G Tall. 39,50, le GOOD Tall. 41, le G/FG Tall. 42,25/50, le FG Tall. 43,75/44, — le FG/EX Tall. 47,50 et l'EX — 1/4 Tall. 49,50/50.

## GIZA 7.

Le demande s'est maintenu pour les classements moyens de GOOD à G/FG payés de Tall. 41 à Tall. 42,50.

Un intérêt de la part de la Filature locale pour les classements G/FG et au dessus — en remplacement de courtes soies — s'est également manifesté. Quelques transactions furent conclues à Tall. 43, — pour le FG — 1/4 et Tall. 43,50/75 pour le FG.

## MENOUFI

Marché excessivement calme se limitant à quelques transactions sur le GOOD payé Tall. 39,50. Tous les autres classements sont complètement délaissés.

## ASHMOUNI

La majorité des ventes de la semaine est composée de cotons moyens (FGF à GOOD) pour lesquels les Filatures locales marquent un certain intérêt. Très peu de transactions eurent lieu sur les autres classements. L'offre est très abondante, et les prix en baisse continue. En fin de semaine le G/FG était payé Tall. 42,75/43, — le FG — 1/4 Tall. 43,50 et le FG Tall. 44,50.

## LES EXPORTATIONS

1o) CETTE SEMAINE. Nos exportations ont atteint cette semaine, le total de B/s 22,787. — Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

TOTAL DES VENTES B/s 13,479	contre Balles: 9,919
<b>Balles</b>	
Angleterre	13,441 (Karnak, Ménoufi, Giza 7, Ash. Zagora)
Italie	3,232 (Karnak, Maarad, Ashmouni).
Indes	2,027 (Karnak, Ménoufi, Maarad, Sakel).
France	1,514 (Karnak, Malaki, Ashmouni)
Etats-Unis	1,950 (Karnak).
Chine	423 (Karnak, Mixte)
Palestine	200 (Ashmouni).

TOTAL ... .. Balles 22,787

2o) DEPUIS L'EDEBUT DE LA SAISON. Du 1er septembre 1946 au 23 avril 1947, nos exportations ont totalisé 569,831 Balles ou 4.152,377 contre B/s 264.153 ou Crs. 1.930.660 pour la période correspondante de l'an dernier. Nous donnons ci-dessous les chiffres par Pays de destination:

			1945/46
Angleterre	164,229	contre	B/s 94,868
Indes	100,138	"	" 49,409
Australie	7,049	"	" 49,409
Belgique	10,701	"	" 2,865
Canada	300	"	" 3,370
Chine	8,565	"	" 100
France	46,673	"	" 1,000
Hollande	2,838	"	" 23,209
Italie	97,248	"	" 31,178
Palestine	3,025	"	" 2,527
Portugal	2,363	"	" 1,505
Espagne	9,006	"	" —
Suède	1,653	"	" 1,062
Suisse	17,615	"	" 15,326
Syrie	492	"	" 3,974
U.S.A.	50,429	"	" 24,791
Divers	47,507	"	" 8,969
TOTAL ... .. B/s	569,831	contre	B/s. 264,153

## NOUVELLES DE L'ETRANGER

### ANGLETERRE

Des conversations ont été engagées la semaine dernière à Moscou, entre une Délégation Britannique et les Autorités Russes au sujet de l'achat en gros de bois et coton brut. L'Acheteur Officiel Britannique qui négocie dernièrement d'importantes transactions, est de retour à Moscou. La Russie, dit-on, offre suffisamment de cotons de la dernière récolte qui fut excellente, pour permettre à l'Angleterre d'éviter des achats d'Américain, et d'épargner conséquemment des débours de Dollars.

### FRANCE

Les arrivages de cotons de toutes provenances en janvier/mars furent de 310,606 balles, et les distributions aux Filatures s'élevèrent à 187,938 Balles. De ces chiffres, 26,110 balles d'Egyptien furent reçues, et 22,235 distribuées.

### ESPAGNE

La situation des Provinces industrielles de Catalogne s'est détériorée dernièrement, principalement à cause d'un manque de coton. Ceci est partiellement dû au fait que le Brésil demande maintenant le paiement en dollars pour ses cotons.

# CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, ce qui se passe dans  
les coulisses.

## COMMENT ON TRAITE L'ACTIONNAIRE

Nous sommes des premiers à batailler en faveur des sociétés anonymes contre la loi qui menace d'entraver leur prospérité. Nous ne nous en croyons que plus en droit de leur dire leur fait quand elles abusent de leur pouvoir, ne serait-ce que pour d'assez petites choses, vis-à-vis des actionnaires. Et nous nous permettrons d'ajouter amicalement qu'il est maladroit de leur part d'agir ainsi en une période où elles ont tout à gagner à ne pas s'aliéner des sympathies.

Or, voici qu'une de nos sociétés incontestablement des plus honorables s'amuse à faire une petite galipette. Nous sommes d'ailleurs persuadés que son président, aussi galant homme que capable financier ne s'en est pas rendu compte.

Le 16 avril, le Conseil d'Administration de la Beida Dyers prenait la décision de faire une nouvelle émission de 25.000 actions de L.E. 4. Jusque là rien que de naturel puisqu'une décision de l'Assemblée Générale du 27 mars 1939 l'y autorisait.

Mais, ce qui est moins défendable, c'est que, ledit-Conseil offrant en même temps une option aux actionnaires actuels en proportion de leur original "holding," dès le 17, c'est à dire le lendemain, l'Administrateur Délégué informait les actionnaires du nombre des titres qui leur étaient alloués, et leur demandait de faire savoir s'ils voulaient exercer leur option entièrement ou partiellement ou encore y renoncer avant le 10 mai.

Ainsi la répartition est faite sans attendre le moins du monde les résultats de la souscription. Et contrairement à ce qui se passe dans la plupart des sociétés sérieuses, il n'est pas question de laisser profiter les actionnaires des actions résiduelles.

De plus, contrairement à tous les usages, les actionnaires n'ont pas été prévenus d'avance des conditions de la souscription. Impossible pour eux de vendre leurs titres s'ils ne veulent pas souscrire ou d'arrondir le nombre de leurs actions s'ils ont des fractions...

Par dessus le marché, aux capitalistes désireux de vendre ou d'acheter des droits de cession pour éviter les pertes sur les fractions, il a été répondu par les bureaux de la Société que le Conseil d'Administration n'avait pas admis cette éventualité.

Est-il permis de léser ainsi surtout le petit capitaliste? Celui qui a vingt-cinq titres a droit à 6 titres nouveaux en vertu de 24 de ses actions. Les droits représentés par le 25ème seront perdus pour lui, alors que s'il avait pu les céder, il aurait touché un nombre respectable de livres... Au pire, si on le privait de la possibilité d'exercer son droit de cession, il fallait le prévenir à temps pour qu'il pût vendre ses titres.

Est-ce qu'en agissant aussi cavalièrement vis-à-vis de ses actionnaires le Conseil d'Administration est bien sûr d'avoir agi dans la limite de ses droits légaux et surtout conformément à l'équité que, nous en sommes persuadé, il a grand souci de respecter?...

...Nous pensons qu'il aura suffi de faire appel à ce sentiment pour qu'il "reconsidère" sa décision prise sans doute un peu à la légère.

Sinon quelle belle occasion d'intervenir pour une société de défense des intérêts des porteurs de titres...

## HEUREUSE EPILOGUE

Il s'agit de la fameuse et vénérable pourrait-on presque dire affaire de la Compagnie du Canal de Suez.

— Mais nous attendons encore l'arrêt de la Cour, protesterez-vous.

D'accord, mais, d'autre part, la thèse de la Compagnie et celle du ministère public diffèrent de peu. Entre le prix de l'or tarifé à New-York et à Londres l'écart n'est pas grand.

Sans doute, quelques actionnaires espèrent-ils encore qu'au lieu de l'or tarifé la Cour se prononcera en faveur du cours de l'or marchand sur l'une de ces deux places. On sait qu'on entend par là le prix payé par les joailliers pour les besoins de la bijouterie, et il est sensiblement supérieur au prix tarifé.

Mais en somme tout sera bien qui finira bien... Il n'y a que des huruberlus pour soupirer après le cours de l'or sur le minuscule marché du Caire.

En tout cas, ce jugement va faire déverser une pluie... nous n'oserons pas dire d'or mais de livres sur nos capitalistes. La différence accumulée depuis la suppression en 1935 du paiement or des obligations amorties et des coupons va être payée d'un coup. Pour vous permettre de vous rendre compte du chiffre astronomique que cela peut représenter, voici le nombre des obligations qui étaient en circulation à cette date:

Obligations 3 0/0 2ème série	176.215
Obligations 3 0/0 3ème série	52.173
Obligations 5 0/0	128.456

Des obligations, environ la moitié se trouve en Egypte. Voilà de quoi stimuler de plus belle une corbeille qui donne déjà de positifs signes de renaissance.

## AUTRE SON DE CLOCHE

Je m'étais fait l'autre jour l'écho de plaintes exhalées à propos de la nouvelle méthode de paiement des coupons, à savoir la duplication de l'agent-payeur dans une même ville.

Elles provenaient d'employés de banque dont le travail se trouve ainsi légèrement compliqué.

Mais je me suis vu pris à partie par quelques braves actionnaires et il ne me semble que juste de faire aussi connaître leur point de vue.

Les dits actionnaires applaudissent, eux, des deux mains à cette mesure qui leur permet de se faire payer leurs coupons soit plus commodément soit plus rapidement, car certaines banques, quand elles avaient le monopole d'une échéance de coupons ne se pressaient guère pour s'acquitter de leur devoir envers les autres banques.

Et il est des capitalistes qui n'aiment pas à laisser leur argent stérile, ne fût-ce que quelques jours.

Par les temps qui courent, il est hélas! aussi de petits capitalistes qui ont parfois un besoin urgent de leurs dividendes...

## UNE BIEN LOUABLE INITIATIVE

Inutile de présenter ici la société "Vignobles et Jardins d'Egypte". Tous ceux qui, peu ou prou, s'intéressent aux choses boursières savent dans quelles conditions elle s'est constituée et les activités auxquelles elle va se consacrer.

Mais voici qu'elle prend une nouvelle initiative qui mérite qu'on s'y arrête, car elle ne constitue pas seulement une affaire qui promet d'être excellente mais aussi, si j'ose dire, une bonne action moderne.

Un peu partout dans le monde, on conçoit qu'étant donné la tension à laquelle il est soumis dans son travail, le citadin a besoin de se détendre, pendant le week-end, dans la vraie campagne. En Australie, une entreprise industrielle est même allée jusqu'à offrir à ses ouvriers de passer leurs jours de "repos" dans des fermes en s'y livrant à ses travaux agricoles contre rémunération... Elle s'en est fort bien trouvée, non seulement au point de vue de la paix sociale mais encore de la qualité de la main-d'œuvre dans ses ateliers.

Les "Vignobles et Jardins d'Egypte" et surtout leur remarquable administrateur-délégué M. Joseph Farès, ont pensé aux bourgeois qui, après tout, méritent bien aussi qu'on s'occupe de leur euphorie. Il va être créé dans leur domaine d'Abou-Matamir, à 50 kilomètres d'Alexandrie, une cité édilitaire qui sera un lieu de détente idéal pendant l'hiver printemps et automne. Tout y sera placé sous le signe du confortable et non du luxe. Les pavillons seront des sortes de "rest-houses" mais avec des installations hygiéniques et sanitaires modèles. Electricité, eau potable non artésienne, édilité parfaite naturellement. Chaque construction sera entourée d'un vaste jardin qui incitera son propriétaire à s'occuper d'horticulture ou de viticulture pour le plus grand bien de sa santé. Terrains de sport de premier ordre à commencer par un golf... Un canal à proximité. Climat idéal au bord du désert et non loin de la mer. Une route macadamisée permet de gagner la seconde capitale d'Egypte rapidement et agréablement.

Un bon conseil aux administrateurs: offrir à titre de publicité le premier "rest-house" non pas à un journaliste mais à un médecin réputé. Il aura tôt fait de convaincre ses clients et ses amis de cette magnifique source de santé que sera "Nubaria", c'est le nom dont a été gratifiée cette nouvelle Terre-Promise quand il en aura constaté par lui-même les effets.

## ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

**COFFRES et CHAMBRES FORTES**

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHEIFEIN • TEL 52187 • LE CAIRE



# CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

## Marché nettement meilleur

LE MARCHÉ est nettement meilleur. S'il y a encore des flottements, si la méfiance n'a pas entièrement disparu, il n'en demeure pas moins que le sentiment des capitalistes est beaucoup moins pessimiste que par le passé.

La Caisse d'Epargne postale a acheté pour un demi million de livres de titres Misr : Banque, Filature et Egrenages. D'autres intérêts privés, au courant de la valeur intrinsèque de ces titres, ont également fait de copieus achats aux cours minima.

## Hausse sensationnelle des fonds d'Etat

L'ATMOSPHERE a été donc assainie. Cependant, les Compagnies d'Assurance, les banques préfèrent pour le moment ne pas s'embarquer dans des achats de titres industriels ou agricoles, ce qui les amène à placer leurs disponibilités dans les fonds d'Etat. Cela a provoqué de très gros achats d'Emprunt National et d'Emprunt cotonnier au cours de la semaine sous revue, l'Emprunt National regagnant non seulement le coupon payé le 1er mai, mais avançant à 10.800.

La décision de la Grande-Bretagne de maintenir la politique de l'argent à bon marché n'est pas étrangère à ces achats. Ceux qui achètent tablent d'ailleurs sur le fait que l'Egypte ne séparera pas sa monnaie du sterling. Car si une telle éventualité était envisagée, nul ne saurait où irait la devise égyptienne, notre balance des paiements étant constamment déficitaire.

## La National Bank gagne 150 points

EN DEHORS des achats en fonds d'Etat, la National Bank fut recherchée gagnant plus de 150 points en cours de semaine. Ce titre, comme nous n'avons cessé de le dire, englobe de très importantes réserves invisibles. Certaines personnalités au courant des affaires de la Banque estiment que si le gouvernement voulait racheter la National Bank pour en faire une Banque d'Etat, il aurait à payer 60 livres au moins l'action.

Le reste de la côte demeure très soutenu. Les valeurs qui sont bien au-dessous des cours minima ont repris, quelques-unes légèrement, d'autres de façon plus importante.

## Dividende intérimaire à la Farghali

LA FARGHALI a payé un dividende intérimaire de 12 piastres net, ce qui représente sur les 500.000 actions émises, L.E. 60.000. La société se déclare fort satisfaite des affaires faites cette saison, ce qui lui a permis d'annoncer le dividende intérimaire en question.

En fin de semaine, il y eut de forts achats en Kom Ombo et Cheikh Fadl, deux sociétés ayant d'importants intérêts fonciers en Haute-Egypte et qui profiteront largement de la décision d'électrifier le réservoir d'Assouan.

## La Kom Ombo et l'électrification d'Assouan

LA KOM OMBO qui doit transporter son carburant jusqu'en Haute-Egypte, aura à portée de main une source d'énergie électrique à bon marché. Il est certain qu'elle en profitera largement. Le titre a atteint presque le prix minimum officiel. Nous sommes persuadés qu'il le dépassera sous peu, les perspectives de l'année en cours — en

dehors de l'atout électrification d'Assouan — étant d'après nos renseignements puisés à bonne source, excellents.

La Cheikh Fadl doit profiter également de la nouvelle situation, mais à un moindre degré que la Kom Ombo, mieux placée.

## Les perspectives de l'Egrenaie Misr

UNE VALEUR qui, à notre sens, doit avancer est l'Egrenaie Misr. Suivant nos renseignements, le coupon sera légèrement supérieur à celui de l'an dernier. En dehors des revenus provenant de l'égrenaie, la Société fait des avances sur coton et tire d'importants bénéfices de l'emmagasinage du coton. A un moment donné, le titre tomba à environ une livre au-dessous des minima imposés par le gouvernement, mais il reprit aussitôt. Aujourd'hui, il est offert au prix minimum, mais il haussera dès la publication du bilan.

Bien que l'Aboukir n'ait pas annoncé officiellement son coupon, nous sommes en mesure de dire qu'il sera de l'ordre de 2 shillings 6 pence. Certains administrateurs voulaient payer

trois shillings, mais d'autres préférèrent reporter à nouveau l'ex-cédent des bénéfices pour égaliser les prochains coupons. Cette sage politique est à encourager. Car il est nuisible de payer une année un gros coupon et un beaucoup moindre l'année suivante.

## Un titre excellent: la Béhéra

LA BEHERA tiendra son assemblée générale dans le courant de mai. Le bilan qui sera présenté sera excellent. D'ores et déjà nous pouvons dire que le coupon sera supérieur à celui de l'an dernier, P.T. 65 — très probablement — contre P.T. 60. Au cours actuel boursier, cela représente du 5 pour cent, un rendement excellent pour un titre aussi solide et pour une affaire aussi sagement gérée.

## Le prochain arrêt dans l'affaire des obligations Suez

IL Y EUT peu d'affaires en obligations Suez, dans l'attente de l'arrêt de la Cour qui doit fixer le prix de l'or. La date de cet arrêt n'a pas encore été fixée, mais l'on espère qu'il sera rendu très prochainement.

Nul ne semble croire, du moins en Bourse, que le jugement du tribunal de 1ère instance du Caire, sera confirmé. On estime que la Cour se ralliera à la thèse du Procureur Général Holmes qui estime que l'on devrait fixer le cours de l'or sur la base du prix officiel de New York, ce qui donnerait à l'obligation une valeur intrinsèque variant entre 39 et 40 livres.

Cependant, certains juristes affirment que la Cour ratifiera le jugement de 1ère instance, ce qui donnerait à l'obligation une valeur d'environ 80 livres.

La tendance boursière est bonne. Si l'activité n'est pas plus grande, c'est que les professionnels ne peuvent opérer comme ils l'auraient voulu vu que les droits de transfert les handicappent sérieusement. Le ministre des Finances est en train de préparer un projet de loi abolissant ces droits. Il devrait, à notre sens, demander au Parlement de lui accorder la procédure urgente, car il faudrait qu'il soit voté le plus rapidement possible pour donner à notre Corbeille l'animation dont elle a un si grand besoin.

## L'ECHEANCIER

7.5.47 Assemblée Générale Ordinaire: Crown Brewery d'Alexandrie, à 11 heures, 39, Rue Eleusis, à Alexandrie.

9.5.47 Assemblée Générale Ordinaire: Egn. Delta Land & Investment Cy, à 4 h.p.m., 14, Rue Talaat Harb Pacha.

10.5.47. Assemblée Générale Extraordinaire: Sté de Nettoyage et Pressage de Coton (augmentation du Capital): à 12 h. No.2, Avenue Fouad Ier, Alexandrie.

Ass. Gén. Extra. Industrie Fibres Textiles: (augmentation du Capital).

12.5.47 Ass. Gén. Extraord. Eng. Land & Buildings Cy, à 4 h. 30 p.m., 33, Rue Soliman Pacha (réduction du Capital).

15.5.47. Ass. Gén. Ord. Sidi Salem Cy. à 6 h. p.m. No. 7, Rue Gameh Charkass, Le Caire.

Ass. Gén. Extraordinaire Sidi Salem Cy. (réduction du Capital).

### COUPONS DETACHES:

Le 28.4.47 Port-Said Salt Ass. P.T. 56,062 net.

Le 1.5.47 Domaine de Siouf: P.T.21,925 net (solde).

Sté. Immobilière d'Alexandrie: P.T. 249,945 net.

Union Foncière d'Eg. Act. P.T.58,96 net.

Palestine Corporation Ltd. Acts Priv. Cumulatives:

P.T. 3,54 net.

Cairo Agricultural Cy act. Ord. P.T. 17,6 net.

Cairo Agricultural Cy act. Priv. P.T. 17,6 net.



## LES BOURSES ETRANGERES

### Les valeurs égyptiennes

#### A la Bourse de Londres

Clôture du 1er Mai		
	Acheteurs	Vendeurs
Sudan Plantations Syndicate ...	S. 52/9	53/3
Greek 5 o/o Loan 1914 .....	£ 10	12
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) ..	£ 18 3/4	19 3/4
National Bank of Egypt .....	£ 43 8/4	44 1/4
Egyptian Delta Light Rails. (Pref.) .....	S. 105/—	115/—
Egyptian Markets .....	S. 9/6	11/—
Egyptian Salt and Soda .....	S. 53/9	58/9
Egyptian Delta Land .....	S. 65/—	75/—
New Egyptian Company .....	S. 27/—	29/—
Abukir Company .....	S. 33/—	35/—
Anglo-Egyptian Oilfields "B" ...	S. 68/9	73/9

La Bourse des Valeurs de Paris était fermée, hier, à l'occasion du 1er Mai

### SIDI SALEM COMPANY OF EGYPT

(Société Anonyme Egyptienne)

#### AVIS DE CONVOCATION

##### Assemblée Générale Extraordinaire

Messieurs les Actionnaires de la Sidi Salem Company of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour Jeudi 15 Mai 1947 à 6h. p.m. au Siège Social 7, Rue Gameh Charkass au Caire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1° Lecture du Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Lecture et approbation du Bilan et du Compte Profits et Pertes au 31 Décembre 1946;
- 3° Lecture du Rapport des Censeurs;
- 4° Fixation de dividende;
- 5° Fixation des jetons de présence;
- 6° Election d'Administrateurs;
- 7° Nomination des Censeurs et fixation de leurs émoluments.

Pour prendre part à l'Assemblée, il faut être propriétaire d'au moins cinq actions lesquelles doivent être déposées trois jours francs avant la date de l'Assemblée, soit au Siège Social, soit dans une des Banques principales du Caire ou d'Alexandrie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

#### AVIS DE CONVOCATION

##### Assemblée Générale Extraordinaire

Messieurs les Actionnaires de la Sidi Salem Company of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Jeudi 15 Mai 1947 au Siège Social 7 Rue Gameh Charkass au Caire à 5h. 30 p.m. pour:

- 1° prendre acte et ratifier l'exécution partielle de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Juin 1946 autorisant la réduction du Capital Social à concurrence de 30% du Capital;
- 2° décider en conséquence la modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, comme suit:

"Le Capital Social est fixé à L.E. 268.000 représenté par 57000 actions de L.E. 4 chaque entièrement libérées" au lieu de:

"Le Capital Social est fixé à L.E. 294.264 représenté par 73566 actions de L.E. 4 chaque entièrement libérées".

Pour prendre part à l'Assemblée, il faut être propriétaire d'au moins cinq actions lesquelles doivent être déposées trois jours francs avant la date de l'Assemblée soit au Siège Social, soit dans une des Banques principales du Caire ou d'Alexandrie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

## Le mouvement maritime des ports égyptiens



FROM SEA	FROM CANAL
29/4/47 : Fulgur Pechelbroon Hickory Burn Minot Victory Tuscaum Victory Arndale Heivatia Cape John St. Nazaire Tug Thames	Tarampa Peik
FROM CANAL	FROM SEA
29/4/47 : Toulouse Easedale Lacklan Bradford Island Hickory Crest Pegu	26/4/47 : E'ona Johan De Witt Marsa Matruh Recorder Illiria
FROM SEA	FROM CANAL
28/11/47 : Cory Freighter Salamis Emp. Battleaxe Br. Renown Fouadieh Kongsborg Birkaland Harry L. Glucksman Huntington Hill Rideau Park Shahristan Umatilla Clan Mackinon India Victory Velma Roybank Mainpur	25/4/47 : Orduña Shikmona Larkslock Wave Baron Harold L. Winslow Emp. Peace Maker Emp. Rival Emp. Comfort Emp. Lifeguard Sir John Franklin Campeche Amaranthus
FROM CANAL	FROM SEA
28/4/47 : C. of Khartoum Este Makalla Samcrest T. Tania Marin Snapper Longview Victory	25/4/47 : Otranto Huntington Hill Beechwood
FROM SEA	FROM CANAL
27/4/47 : Kamerlinghounes Alisa Campeon Beta Cape San Martin Benjamin Tay	24/4/47 : Wave Ruler Redinham Akbar Mahrouda Arundel Castle Fort Gleniyon Grande Rondo
FROM CANAL	FROM SEA
27/4/47 : Exminster C. of Khlos Chalmette Paulus Hook Empress of Australia Atlanta City Hickory Isles Cedardale	24/4/47 : Skra Selandia Adrian Victory Br. Unity Wm. H. Allen
FROM SEA	FROM SEA
26/4/47 : Charles M. Roussel Rawang Oakfield Wave Emperor Julian Argentina Cistula Taliwang	23/4/47 : Unitas Clan Buchanan Emp. Shelter Br. Confidence Miranda Benicasim Aksu El Hak Talodi Komninos C. of Worcester Tug. Tyne Andria Wave Duke Ocean Valour
FROM SEA	FROM CANAL
26/4/47 : Charles M. Roussel Rawang Oakfield Wave Emperor Julian Argentina Cistula Taliwang	23/4/47 : Br. Lancer Salvora Dook Samtruth Basari Henning Maersk Dovrefjell Tysville Bramora

# MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 23 AU 30 AVRIL 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	400	Blé	69620	Helba	1593
	Fèves Ent. Nouv. Moy.	380	50	Fèves	3012	Lupins	—
	Lupins Zaw.	520	30	Lentilles	3832	Sésames	2230
	Orge Zawati	165	150	Orge	3594	Pois-Chiches	—
	Lentilles Ent. Zaw.	440	150	Maïs N. el Gam	3203	Arachides	1522
	Lentilles Ent. Moy.	380	50	Maïs Oweiga	7683	Riz Glacé	128
	Lentilles Conc. Zaw.	450	60				
AT/AR EL NABI	Fèves Ent. N. Zaw.	405	620	Blé	56953	Helba	403
	Maïs Oweiga I. Zaw.	230	200	Fèves	2412	Lupins	56
	Maïs Sh. Zaw.	235	100	Lentilles	255	Bersim	120
	Maïs Oweiga Vert Z.	230	150	Orge	1400	Sésames	1522
	Maïs O. Bl. Zaw.	225	100	Maïs N. el Gam	4697	Petit Pois sec	210
	Orge Zaw.	140	300	Maïs Oweiga	9577	Ti'n Blanc	Kilogs. 400500
ALEXANDRIE	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	80	Blé	—	Helba	374
	Fèves Min. Zaw.	460	47	Fèves	3065	Lupins	10
	Lentilles C. Zaw.	445	100	Lentilles	1113	Sésames	817
	Orge Zaw.	168	80	Orge	2689	Riz Glacé	75964
				Maïs N. el Gam	1627	Ritz Non-Décort.	106599
			Maïs Oweiga	47			
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 okes No. 1)	306.5-309.5	—	Ritz Non-Décort.	Usine de		12672
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200 K.)	613-619	—	Riz Glacé	Décort.		1643

# Nouvelles Sociétés

## En commandite par actions

**Raison sociale:** Sami Antaki & Co.

**Associés:** Sami Antaki et onze commanditaires.

**Capital:** L.E. 70.000.

**Objet:** 1) L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation, la prise ou la dation en location, la revente et l'aliénation, par tous modes, de tous terrains urbains. 2) L'entreprise de tous travaux de lotissement ou de construction, en dehors même de terrains de la Société et, d'une manière générale, toutes opérations, entreprises, industries ou affaires accessoires ou se rattachant directement ou pouvant en faciliter ou favoriser l'extension et la développement, le tout soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation. La Société pourra participer ou s'intéresser, d'une manière quelconque, à des entreprises similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de ses objet et but, fusionner par elles, les acquérir ou les annexer.

**Signature et gérance:** Sami Antaki seul.

**Date et durée:** 10 ans à partir du 1er Janvier 1947.

**Siège:** Le Caire.

## En commandite simple

**Raison sociale:** Edouard Bushra & Co.

**Associés:** Edouard Bushra et cinq commanditaires.

**Capital:** L.E. 12000.

**Objet:** la préparation et l'exécution des projets publics et des entreprises industrielles, l'accomplissement des travaux des ateliers mécaniques et techniques, l'importation, les entreprises relatives aux travaux des égouts et des canalisations d'eau potable, la représentation des sociétés étrangères et les fournitures nécessaires aux administrations et autres institutions, etc.

**Signature et gérance:** Edouard Bushra seul.

**Date et durée:** cinq ans à partir du 22 Mars 1947.

**Siège:** Le Caire No. 23 rue Soliman pacha.



**Raison sociale:** Henry Franco & Co.

**Associés:** Henry Franco et une commanditaire.

**Capital:** L.E. 26000.

**Objet:** le commerce en général, vente, achat, importation, exportation, commission et représentation de tous articles.

**Signature et gérance:** Henry Franco seul.

**Date et durée:** un an à partir du 1er. Octobre 1946.

**Siège:** Le Caire No. 71 rue Azhar.

## En nom collectif

**Raison sociale:** N. Apostolérus et P. Petropouliadis.

**Associés:** Nicolas Apostolérus et Pierre Petropouliadis.

**Capital:** L.E. 400.

**Objets:** transport en général, commissions, agence de voyage, etc.

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** un an à partir du 1er Avril 1947.

**Siège:** Alexandrie, rue Port-Est, No. 12.

**Raison sociale:** Christos Théophanos & Co.

**Associés:** Cléanthis Christodoulos et Christos Théophanos.

**Capital:** L.E. 1200.

**Objet:** entreprendre l'exploitation du Café-Bar et Buffet "Bab El Hadid."

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement ou séparément.

**Date et durée:** cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

**Siège:** Le Caire, No. 88 rue Clot bey.



**Raison sociale:** Weinstein, Missak, Haggar et Malouf.

**Associés:** Gilbert Weinstein, Adly Missak Soueïha, Kamal Haggar et Robert Malouf.

**Capital:** L.E. 3000.

**Objet:** entreprises générales de batiments et autres et le commerce en général de matériaux de construction.

**Signature et gérance:** Weinstein et Malouf conjointement.

**Date et durée:** deux ans à partir du 29 Avril 1947.



**Raison sociale:** Adès, Castro, Errera & Sagues.

**Associés:** Elie M. Adès, Alfred Castro, Moïse Errera et David Sagues.

**Objet:** l'exploitation de la pension connue sous la dénomination "Brighton House Hotel".

**Signature et gérance:** les quatre associés séparément.

**Date et durée:** un an et neuf mois à partir du 1er Janvier 1947.



**Raison sociale:** Tancred D. Bonnici & Co.

**Associés:** Tancred D. Bonnici, Tancred T. Bonnici et Ibrahim Abd el Rahman Ibrahim.

**Capital:** L.E. 2000.

**Objet:** la continuation des affaires du sieur Tancred D. Bonnici, soit le commerce en général, et notamment : l'importation et l'exportation de

produits agricoles, alimentaires ou industriels, la représentation commerciale, les fournitures maritimes, le dédouanage.

**Signature et gérance:** Ibrahim Abd el Rahman Ibrahim et un autre associé.

**Date et durée:** un an à partir du 1er Avril 1947.

**Siège:** Port - Said, rue Kitchener.

## VOTRE REVUE VOUS SUIVRA DANS VOTRE VILLEGIATURE

Si vous allez passer vos vacances à l'étranger maintenez le contact avec l'Egypte en vous faisant envoyer régulièrement votre revue.

Souscrivez à un abonnement saisonnier. Expédition par courrier ordinaire ou par avion

Renseignements et tarifs :

LA REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE et FINANCIERE

Service des Abonnements,

B. P. 465.,

Le Caire

## CAIRO MOTOR MARKET

Agents in Egypt.

For

# ŠKODA TATRA JAWA

13 et 15 Rue Dubreh

Tél. 47985